MERCREDI 12 AOUT 1914 — Edition AB — Journal quotidien — 61e année — n° 224 — Edition de Mardi soir — MERCREDI 12 AOUT 1914

1re édition : AB
s'imprime à 7 h. du soir
2me édition : B
s'imprime à 10 h. du matin.

ABONNEMENT : Pour la BELGIQUE 16 fr. par an.
Hollande et G.-D. de Luxembourg 24 fr. Pour les autres pays. 34 fr.
ON S'ABONNE POUR GAND :
au bureau du journal, rue aux Tripes, n° 3 (près de la rue aux Draps). Bureaux ouverts de 8 h. à midi. Pour les autres localités du pays aux bureaux de la Poste. Toute demande d'abonnement pour l'Etranger, adressée à l'Editeur, doit être accompagnée d'un mandat poste.

Le Bien Public

Christus vincit. Christus regnat. Christus imperat. In hoc signo vince.

1re édition AB
2me édition B

ANNONCES : 40 centimes la petite ligne. RECLAMES avant les Annonces : 1 franc la ligne. RÉCLAMES dans le corps du journal et AVIS FINANCIERS : 2 francs la ligne. RÉPARATIONS JUDICIAIRES : 2 francs la ligne.
ON TRAITE A FORFAIT POUR LES ANNONCES SOUVENT REPETEES

BUREAUX
OUVERTS DE 8 HEURES A MIDI
Pour les Annonces et Réclames de la Belgique, à l'exception des deux Flandres, ainsi que pour celles des pays étrangers, adresser à MM. J.-N. Lebègue et Cie, Office de Publicité, 36, rue Neuve, à Bruxelles.

Prix du numéro : 10 centimes.

Ce numéro doit être vendu 10 centimes.

Mardi soir

La situation

On attend....

Voici la communication faite officiellement, mardi midi, aux membres de la presse par le ministère de la guerre :

« Il ressort des rares renseignements arrivés au Département de la Guerre, que la situation générale est peu claire. Cela résulte évidemment des précautions prises par les belligérants pour cacher leurs dispositions.

Pour ce qui nous intéresse particulièrement en Belgique, au nord de la Meuse, les Allemands ont poussé dans la direction de l'ouest des forces qui ne paraissent pas considérables et que notre armée est parfaitement en état de repousser.

Nous avons eu des engagements d'avant-postes au cours desquels l'adversaire a été repoussé.

Au sud de la Meuse la situation n'a pas changé. Les Allemands se sont fortifiés sur la ligne de l'Ourthe; cela semble indiquer qu'ils ont l'intention de rester sur la défensive.

L'état moral et matériel de nos troupes est excellent ».

La cavalerie allemande attaque nos avants-postes

Les hostilités ont commencé hier, à proprement parler, dans la Hesbaye, entre la cavalerie allemande et nos avant-postes.

La cavalerie allemande ne fait pas un raid, comme on l'annonçait. Elle a commencé une exploration méthodique de la Hesbaye, à la découverte des positions de notre armée de campagne.

Ce sont deux divisions complètes qui opèrent, soit dix mille cavaliers environ. Ces cavaliers sont suivis par des détachements d'infanterie.

Avant-hier et hier, ces troupes de cavalerie, parties de la Meuse, qu'elles avaient passée aux environs de Lixhe, se sont portées sur le sud du Limbourg, à Tongres et à Saint-Trond, et vers la Hesbaye, où elles sont arrivées à Hannut, au nombre de 300 cavaliers environ, pourvus de mitrailleuses.

Des engagements ont eu lieu surtout sur la ligne de Saint-Trond à Tirlemont, à mi-chemin entre ces localités, à Orsmaël, Gussenhoven et aux environs.

Il y a eu aussi des engagements près de Tongres, à Stockem, par exemple.

Partout, les cavaliers allemands ont été repoussés avec pertes.

Ces engagements sont le prélude de l'offensive allemande par le nord de Liége, que nous prévoyions hier. Ils annoncent des combats plus importants d'un moment à l'autre et une bataille dans deux ou trois jours.

Des détails sur les engagements

C'est par détachements assez importants, cent, deux cents, trois cents, que les cavaliers allemands ont « tâté » hier nos avant-postes. Les ennemis se présentaient en éclaireurs, suivis de groupes plus importants. Nos troupes des avant-postes, prévenues, surveillaient les routes, postées derrière les haies, les lisières, dans les champs, etc. Parfois, les nôtres avaient établi des barricades pour arrêter un raid possible.

Nombre d'Allemands ont été descendus à coups de fusil ou de carabine. Beaucoup d'entre eux ont été faits prisonniers.

Dès les premiers coups de feu, les Allemands tournaient bride et s'efforçaient de disparaître le plus rapidement possible pour aller à la découverte dans une autre direction.

Assez loin en arrière d'eux, dans le Limbourg, des troupes d'infanterie ont suivi leur mouvement et ont engagé de petits combats en arrière des cavaliers.

Il est probable que les Allemands ont commencé à passer la Meuse en force entre Visé et la frontière hollandaise. Un certain nombre de ces patrouilles d'infanterie ont fait un mouvement de retraite vers la Meuse, lorsque leur cavalerie a été refoulée en certains points.

Voici quelques épisodes de la journée:

C'est ainsi qu'on a vu un de nos soldats ramener dans nos lignes deux uhlans prisonniers. Pour être sûr de les maintenir, il les tenait chacun par la tête prise sous son bras.

On signale le succès du lancier Bogaerts, du 3e lanciers, qui s'en va toujours seul à l'aventure. Quand il voit des uhlans, il fonce dessus, la lance en arrêt. Les autres se rendent. Il a fait jusqu'ici quatorze prisonniers et a tué trois ennemis. Il n'a pas une blessure.

Non loin de Tirlemont, un gendarme surprend trois uhlans descendus de cheval. A son aspect, les trois uhlans jettent armes et cartouches et lèvent les bras. Prisonniers sans frais.

A Wanze, près de Landen, trois officiers prussiens se mettent à table. Quatre fantassins belges les surprennent et en font prisonniers.

A Wanze encore, deux escadrons de uhlans, deux cents environ, arrivaient devant une barricade établie en travers d'un chemin. Les deux officiers sautèrent au-dessus de la barricade, mais les soldats n'osèrent, en masse, en faire autant. Ils s'arrêtèrent.

A ce moment, une vingtaine de nos fantassins ouvrirent sur eux un feu nourri. Les uhlans prirent la fuite. Deux officiers arrivèrent devant les Belges et, sommés de se rendre, jetèrent leurs armes, et l'un d'eux demanda... à manger.

Les chasseurs à cheval français près de Tongres

On signale qu'un détachement de chasseurs à cheval français a attaqué à Stockhem, non loin de Tongres, un escadron allemand pourvu d'une auto-mitrailleuse. Ils l'ont mis en déroute, tuant le commandant et une dizaine de cavaliers, et en blessant une dizaine.

La réponse du Roi Albert au Kaiser

Paul Erio affirme, dans le *Journal*, que notre Roi, en réponse aux menaces de Guillaume II, aurait envoyé cette fière réponse :

« LES BELGES LUTTERONT JUSQU'A LA MORT POUR ASSURER LEUR INDEPENDANCE, ET, S'IL LE FAUT, JE PRENDRAI MOI-MEME LE FUSIL ».

Un aéroplane allemand survole Bruxelles et Anvers

Un aéroplane allemand a traversé la Belgique. Il est passé par Louvain, Bruxelles, Anvers et de là est retourné vers l'est.

A différentes reprises, on a essayé de le mitrailler, mais sans y réussir.

Olieslagers, qui avait été prévenu de son passage, a essayé de le rejoindre, mais il n'y est pas parvenu.

Après un long détour, il est venu atterir sur la plaine des manœuvres de Louvain, où, après avoir pris de l'essence, il est reparti pour Anvers.

Des avions français survolent Bruxelles

Plusieurs avions ont passé lundi au-dessus de l'agglomération bruxelloise. C'étaient, comme nous l'avons dit dans notre précédente édition, des appareils montés par des aviateurs français.

Une conversation avec les uhlans

Un correspondant raconte la conversation suivante entre habitants de Tongres et uhlans :

« Vers midi, les cuisines sont installées sur la Grand'Place, et toute la troupe se réconforte. Peu à peu, les habitants se rapprochent et lient conversation avec les soldats, qui ne demandent pas mieux que de causer,

— D'où vient le 35me uhlans?

— De la Prusse orientale. Moi, je suis de Dantzig. On nous a mis dans des trains spéciaux sans nous dire où nous allions. Mes camarades sont de Lubeck, du Schleswig-Holstein...

— Vous venez d'entrer en Belgique?

— Non. Nous avons été à Visé, où nous avons perdu beaucoup d'officiers. Nous perdons énormément d'hommes depuis quelques jours.

— Si vous n'étiez pas entrés en Belgique, cela ne vous serait pas arrivé.

— Mais nous ne devions pas y entrer!

— Pourquoi y êtes-vous, alors?

— Parce qu'on nous a dit que les Français avaient violé votre territoire.

— C'est absolument faux.

— Je vous dis ce qu'on m'a dit.

On leur a dit bien d'autres choses encore, pour les obliger de marcher! C'est ainsi qu'on leur a fait accroire que la France est en pleine révolution, que la Serbie est aplatie, que la Russie n'a plus un homme à la frontière et se bat contre le Japon, que les Allemands marchent sur Paris... Ils sont plutôt décontenancés quand on leur déclare que tout cela est faux.

Les uhlans et les hussards de la mort à Tongres

Voici des détails sur le passage des uhlans à Tongres :

Donc, dimanche matin, Tongres s'était éveillé dans le calme, lorsque, vers dix heures, des passants stupéfaits virent déboucher dans la ville le 35e uhlans, en parfait ordre de marche. Le bruit se répand bientôt que « les Allemands sont là » et l'on se masse sur leur passage. Mais les uhlans ne s'en inquiètent guère. Ils défilent imperturbablement, suivis bientôt d'un assez fort détachement de hussards de la Mort.

Les officiers mettent pied à terre et se rendent à l'Hôtel de Ville, où ils se présentent au bourgmestre: « Ne résistez pas, disent-ils en substance, il y a 8,000 cavaliers prussiens ici, et nous attendons du renfort. Donnez-nous simplement la caisse communale, et enlevez ce drapeau belge qui flotte à votre fenêtre.

— Je vous donnerai la caisse, répond le bourgmestre, mais je ne ferai pas un pas pour retirer mon drapeau.

— Bon! » disent laconiquement les officiers.

Ils prennent la caisse, enlèvent de leurs propres mains le drapeau national, et s'en vont successivement à la gare et à la poste, où ils prélèvent... les recettes. Et, comme il y a dans une des caisses qu'ils se sont fait remettre un accréditif de 5,000 francs, ils vont correctement l'encaisser à la Banque Nationale. Après quoi, ils commandent de divers côtés des pains, de la viande, du foin, des vivres de toute espèce, qu'ils payent... avec l'argent de la caisse communale.

A 3 heures de l'après-midi, quelques milliers de cavaliers arrivent encore. Puis tous quittent Tongres en y laissant une garde de 300 hommes.

Ils vont à Saint-Troud.

A la nuit, des troupes d'infanterie allemande arrivent à leur tour et disparaissent vers Saint-Trond également.

On en a vu repasser un certain nombre le lendemain, fuyant vers la Meuse.

Un télégramme de la Douma à la chambre belge

Le président de la Douma vient d'envoyer à la Chambre belge le télégramme suivant :

Pétersbourg, 10 août, 14 h. 10.

Chambre des Députés, Bruxelles,

La Douma de l'Empire, enthousiasmée par les exploits superbes de la vaillante armée belge dans sa lutte acharnée contre les troupes allemandes, m'a chargé de faire part à la Chambre des députés belge que tout le peuple russe est animé du même désir de briser l'ennemi qui a osé rompre la paix européenne et la neutralité de la Belgique. Dans ces moments solennels, la Douma de l'Empire, réunie unanimement dans l'admiration de l'héroïsme du peuple belge, prie d'agréer son chaleureux salut et l'assurance que tous les peuples qui habitent la Russie forment le fervent désir de victoire brillante sur l'attentat accompli contre le droit et la justice.

Vive S. M. le roi Albert! Vive la Chambre des députés! Vivent le vaillant peuple belge et sa glorieuse armée!

RODZIANKO.
Président de la Douma de l'Empire.

Un Ultimatum du Japon

Londres, 11 août. — L'ambassade japonaise autorise l'agence Reuter à déclarer qu'elle ne sait rien relativement au bruit qu'un ultimatum aurait été lancé à Tokio. Elle considère ce bruit comme faux.

Les commandants militaires des provinces

Nous croyons intéressant de donner ici la liste des commandants de nos provinces :

Brabant, lieutenant-général Clooten;
Anvers, général-major Gobeaux;
Hainaut, général-major Houbion;
Namur, colonel Delvaux;
Luxembourg, lieutenant-général Mascart;
Limbourg, général-major De Schepper;
Flandre orientale, général-major Lauwers;
Flandre occidentale, général-major Etienne;
Liége, colonel Jansen.

Les gardes-civiques volontaires

ON DEMANDE DES BLOUSES

On sait que les gardes civils *doivent* porter comme uniforme :

La blouse, le brassard et la cocarde tricolores.

Depuis longtemps, on ne porte plus la blouse, même dans les parties les plus reculées du pays.

Il manque donc des blouses et l'on fait un pressant appel aux femmes et aux jeunes filles pour qu'elles en confectionnent et les adressent au ministère de l'Interieur, rue de la Loi.

Une preuve de plus que l'Allemagne veut la guerre

Une preuve nouvelle de la volonté préméditée de l'Allemagne de provoquer la guerre est fournie par le fait que c'est elle qui a empêché l'Autriche d'accepter la formule de conciliation anglaise à laquelle la Russie et la France avaient adhéré.

Voici cette formule proposée par le gouvernement britannique à la Russie et à l'Autriche et communiquée aux autres puissances intéressées :

Si l'Autriche consent à arrêter la marche de ses troupes sur le territoire serbe, et si, reconnaissant que le conflit austro-serbe a assumé le caractère d'une question d'intérêt européen, elle admet que les grandes puissances examinent la satisfaction que la Serbie pourrait accorder au gouvernement austro-hongrois sans laisser porter atteinte à ses droits d'Etat souverain et à son indépendance, la Russie s'engage à conserver son attitude expectante.

L'état de guerre en Hollande

La Haye, 11 août. — Dans son édition de minuit, le « Journal Officiel » contient un arrêté royal proclamant l'état de guerre depuis le 11 août pour les provinces du Limbourg, du Brabant septentrional et de la Zélande, ainsi que pour quelques parties de la province de la Gueldre au sud de la rivière Waal.

Le ravitaillement de la France

Le « Matin » apprend de bonne source que la Banque française et la Banque américaine ouvrirent un crédit en or de 30 millions à l'Etat français pour l'achat de blé et d'autres denrées.

De grandes quantités de céréales se trouvent en ce moment aux Etats-Unis et en Argentine ont été achetées et vont être dirigées partiellement sur la France et partiellement sur l'Angleterre. Le ravitaillement de la France est assuré pour une très longue période.

Rupture diplomatique entre la France et l'Autriche

Paris 11 août. — A la suite des échanges de vues poursuivis à Paris et à Vienne, spécialement au cours des trois derniers jours, le gouvernement français, en raison de la situation internationale et vu l'insuffisance des explications fournies par le gouvernement austro-hongrois au sujet de l'envoi de troupes autrichiennes en Allemagne, a fait connaître dans la matinée à l'ambassadeur d'Autriche qu'il se voyait dans l'obligation de rappeler l'ambassadeur de France à Vienne. L'ambassadeur d'Autriche-Hongrie a répondu en priant le ministre des affaires étrangères de lui faire remettre ses passeports. L'ambassadeur a quitté Paris à 7 h. 15 par train spécial, à destination de l'Italie. Le directeur du protocole l'a accompagné jusqu'à la gare.

Des deux côtés, toutes les dispositions sont prises pour assurer le départ des deux ambassadeurs, conformément à la tradition habituelle de courtoisie internationale. Les consuls des deux pays ont été avisés de cette décision. Les ambassadeurs des Etats-Unis à Vienne et à Paris sont chargés de la protection des intérêts français et austro-hongrois.

Les Russes entrent en Autriche

Saint-Pétersbourg, 9 août. — Les troupes russes ont pénétré par la vallée de la rivière Styr, sur le territoire autrichien, chassant devant elles les avant-gardes ennemies.

Le bombardement d'Antivari

L'ITALIE S'EMEUT DU BOMBARDEMENT D'ANTIVARI

Rome, 9 août. — L'opinion publique considère le bombardement d'Antivari, effectué hier matin, par deux croiseurs autrichiens, comme une atteinte aux intérêts et aux biens italiens, en raison des dommages qui ont été causés à la Compagnie italienne du port d'Antivari.

Les français s'emparent des usines d'aviation Aviatik

Il est à noter qu'à Mulhouse se trouvait la plus grande usine allemande d'aéroplanes l'« Aviatik », dont les appareils sont ceux qui ont battu tous les records de distance et de durée.

La maison Aviatik, à Mulhouse, a son champ d'aviation à Habsheim, à quelques kilomètres à l'est de Mulhouse.

Il est probable que les appareils avaient été enlevés à temps, mais il faut constater néanmoins que dans l'usine de réparation, un tiers des appareils sont entre les mains des Français.

L'attitude de l'Italie. — Insuccès des démarches austro-allemandes

Le duc d'Averna, ambassadeur d'Italie à Vienne, qui était soi-disant venu à Rome pour affaires privées, est reparti pour la capitale autrichienne. D'après des informations sérieuses, il aurait en réalité été porteur d'une lettre autographe de l'empereur François-Joseph au roi Victor-Emmanuel. Son rapide retour à Vienne et l'attitude de la presse italienne démontrent que cette suprême démarche n'a pas abouti.

L'Italie est bien décidée à ne pas prêter son concours à l'Allemagne et à l'Autriche, et la « Tribuna » dit encore une fois pourquoi. L'Autriche et l'Allemagne ont préparé l'agression contre la Serbie sans prévenir l'Italie, qu'elles savaient devoir s'opposer à une politique contraire à ses intérêts. Or, l'Allemagne était complètement informée des desseins de l'Autriche, et toutes deux savaient que cette agression contre la Serbie soulèverait l'indignation de la Russie et provoquerait la guerre générale.

La « Tribuna » conclut que si les deux autres puissances y consentent, l'Italie sera très heureuse que le texte exact de la Triple-Alliance soit publié, car, dit le journal romain, cela mettra en lumière éclatante devant le monde entier sa parfaite loyauté.

Trois cent mille soldats

On dit que nous n'avons apporté à la coalition qu'une force de deux cent mille hommes.

C'est une erreur.

Quinze classes ont été rappelées; la classe de 1914 va être instruite, et le gouvernement dispose de 40.000 volontaires.

La Belgique apporte donc à la Triple-Entente une force de 300.000 hommes environ.

Mais il faut pour combler les vides de nouveaux volontaires et, si c'est nécessaire, l'autorisation du Parlement pour appeler aux armes la classe de 1915.

La jeunesse brûle du désir de participer à la grande guerre de l'indépendance de l'Europe, qui délivrera notre pays de l'envahisseur.

On peut donc affirmer qu'elle est à la hauteur des événements et qu'elle est prête à tous les sacrifices pour le pays.

Les opérations militaires en Alsace

Paris, 11 août. — Un communiqué du ministère de la guerre, en date du 10, à 11,30 h. dit :

Au cours de la nuit dernière, des forces allemandes très considérables, provenant de Mulheim et de Neuf-Brisach, ont attaqué les avant-gardes françaises, poussées sur Cernay et Mulhouse. Devant cette attaque, les Français ont quitté Mulhouse et rassemblé leurs forces légèrement en arrière, sur un emplacement où ils ont arrêté l'offensive de l'ennemi, supérieur en nombre.

Les actions de détail ont été brillantes pour les troupes françaises, qui restent maîtresses de la Haute-Alsace.

De nombreux mouvements de troupes ont lieu vers Morhange.

Dans la région de Blamont, une tentative contre Rogervillers et Hablinville a échoué complètement, grâce à l'appui du canon de Manonvillers.

L'action contre les cols Sainte-Marie et Bonhomme fait le plus grand honneur aux troupes françaises.

Celles-ci ont montré, dans toutes les circonstances, une grande supériorité sur les troupes adverses.

Dans la région de Spincourt, la cavalerie ennemie, appuyée par de l'artillerie a dû reculer.

Quelques débarquements allemands continuent dans la région de Gérolstein, mais les principaux débarquements s'effectuent derrière Metz et Thionville.

Des travaux de fortifications sont exécutés autour de Luxembourg et au sud de Metz vers Luppy.

Des avions français ont survolé les zones de débarquement de l'ennemi au milieu de la fusillade et de la canonnade.

Un calme complet règne en Belgique, où les Allemands paraissent se réorganiser devant Liége. Leurs avant-gardes sont sur l'Ourthe. Une patrouille française s'est conduite brillamment à Houffalize, où elle a sabré un escadron ennemi, faisant 17 prisonniers. De semblables faits se renouvellent quotidiennement.

Samedi matin, deux uhlans, en reconnaissance le long de la frontière française, ont pénétré dans le petit village d'Affleville, d'où ils ont été chassés par une patrouille de trois chasseurs à cheval. Le lendemain, un peloton de uhlans est venu incendier la ferme et tuer le fermier, qui cherchait à éteindre l'incendie. Le garde-champêtre est intervenu courageusement et a expliqué que le combat de samedi avait été livré exclusivement par des militaires. Les Allemands ont soutenu, contre toute évidence, que des civils y ont participé. Dans l'après-midi, un escadron de uhlans est revenu à l'heure des vêpres, au moment où tous les habitants priaient dans l'église. Les uhlans jetèrent du pétrole sur toutes les maisons et y mirent le feu. La population épouvantée a pris la fuite sans argent ni vêtement. Le curé a disparu. Les habitants d'Affleville ont été recueillis à Etain, secourus et réconfortés, puis dirigés sur Verdun.

Des manifestations enthousiastes en faveur de l'Italie ont eu lieu à Nancy et dans plusieurs autres villes.

Autrichiens repoussés

Nisch, 10 août. — Les combats ont commencé aujourd'hui à l'aube, entre Monténégrins et Autrichiens. Les Monténégrins ont enlevé d'assaut, sur la côte d'Herzégovine, les forteresses de Kaissenatz et de Kobouk et plusieurs forts de moindre importance. La colonne monténégrine de gauche, avançant vers Garbovo, a occupé Coeribitch et la contrée, jusqu'à la rivière Tara. Les Autrichiens ont eu une dizaine de soldats capturés et se sont repliés vers Fotcha.

A la suite de la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie, le gouvernement monténégrin a remis ses passeports au ministre d'Allemagne.

Le bombardement de Belgrade

Révolution en Dalmatie

Nisch, 11 août. — La nuit dernière, une forte fusillade s'est produite à la frontière nord, au sud de Drina.

Le bombardement de Belgrade continue, principalement de la forteresse.

La révolution aurait éclaté en Dalmatie.

L'armée Serbe, pénétrant en Bosnie, distribue des fusils à la population.

LA DURÉE DE LA GUERRE

Du colonel Repington, le célèbre écrivain militaire anglais :

Les uns parlent de trois semaines. D'autres vont jusqu'à trois ans. La vérité est que la guerre serait un désastre pour l'Allemagne si elle durait longtemps.

Sa position entre deux grandes puissances militaires, hostiles, la fermeture de la mer, la paralysie de toutes ses industries maritimes, les dangers que courent ses colonies, tout cela interdit à l'Allemagne de songer à livrer une guerre de longue durée. Il y a quatre millions d'Allemands en armes, peut-être six si l'on compte toutes les garnisons, les dépôts et les réserves. Mais de l'avis des « compétences » on ne saurait, du côté de l'Allemagne envisager une période de guerre supérieure à six mois.

C'est un fait que les Allemands emploient toutes les forces vives de leur nation pour frapper un grand coup en France. Et ils espèrent que ce coup sera donné avec tant de force et de poids qu'il sera irrésistible. Il est absolument indispensable, au point de vue allemand que le coup soit porté promptement et vigoureusement de manière à produire l'effet politique et militaire désiré, c'est-à-dire de sauver le prestige d'invincibilité sur lequel l'Allemagne compte depuis si longtemps.

De quelle manière l'Allemagne se prépare-t-elle à porter ce coup? On ne saurait le dire. Mais ce qui est certain c'est que le 7e et le 10e corps allemands spécialement chargés de prendre Liége par coup de main ont désastreusement échoué. De ce fait, les armes belges ont gagné une renommée immortelle.

Les Ardennes belges ne sont pas une région très engageante pour la marche de grandes colonnes parallèles; et à cette heure tous les ponts doivent être détruits, toutes les routes doivent être obstruées. Il y a lieu de croire qu'un corps de cavalerie française est sur la ligne Marche-Neufchâteau, que des troupes françaises sont à Namur, que l'armée belge est sur la Meuse. Si les aviateurs et autres informateurs français ont reconnu la zone principale de concentration allemande de ce côté de la frontière, il est encore temps pour amener plus de troupes au front Verdun-Maubeuge.

Nous devons croire enfin que les masses allemandes ne seront pas prêtes à se mouvoir avant huit jours et qu'à ce moment un million et demi de Français seront prêts à leur faire face et que tous les ennemis de l'Allemagne auront été encouragés par l'héroïsme des Belges à Liége.

La flotte allemande reste silencieuse. Cependant l'envoi possible de troupes anglaises en France et en Belgique n'a pas dû être perdu de vue par l'état-major allemand. Toute la littérature militaire allemande indique que la flotte allemande doit agir de toutes ses forces pour empêcher le passage des troupes britanniques. Bien entendu, la flotte britannique est préparée à pareille attaque et elle accueillera avec satisfaction l'occasion de se mesurer avec les marins du Kaiser. Sous ce rapport, le silence et le calme de ces derniers jours est une déception. Ce sera, en vérité, un grand jour, celui qui verra la flotte allemande se lancer contre nous, car la réception sera chaude.

Les hangars de Zeppelins en Allemagne.

Les Zeppelins avec leur masse colossale de plus de 20,000 mètres cubes sont des engins d'un maniement des plus difficile au sol (entrée, sortie de hangar, ancrage, etc...) dès que le vent dépasse 10 à 12 mètres à la seconde.

Voilà le fait brutal tel que les accidents de ces dernières années nous permet de l'établir.

Il a donc fallu trouver un remède et ce remède, l'administration allemande n'a pas hésité et l'a appliqué en construisant un système nouveau de hangars tournants.

En effet, la grande difficulté de la rentrée ou de la sortie dans le hangar fixe vient de la direction du vent, qui, dès qu'il dépasse 10 mètres à la seconde risque de plaquer violemment le dirigeable contre les parois (accident de Schwaben, explosion du L Z1) ou nécessite un ancrage devant le hangar, ancrage dont le dénouement a été quelquefois fatal (perte du E Z1).

Le système du hangar tournant pouvant pivoter selon un angle de 45° permet, grâce aux deux entrées libres, la solution du problème par l'orientation exacte selon le lit du vent.

On estime qu'un hangar tournant coûtera le prix environ d'un Zeppelin, soit 1,500,000 fr.

L'Allemagne a donc dû faire à ce point de vue d'énormes sacrifices.

La fréquence des accidents, les impossibilités de rentrer par des vents supérieurs à 10 mètres la force à construire tout un réseau de hangars tournants dispendieux, mais nécessaires.

Voici d'après les renseignements, l'ensemble des travaux effectués.

Dans la Vallée du Rhin on a édifié un hangar tournant pour deux Zeppelins; à Hanovre, Düsseldorf, Cologne, Darmstadt, Mannheim, Metz, Lahr et Friedrichshafen.

Sur la frontière orientale, on en a construit à Koenigsberg, Graudenz. A Biesdorf, il en existe un.

Enfin les hangars construits par la marine à Wilhemsafen, Hambourg, Cuxhaven, Kiel et Heligoland, ont été prévus comme hangars tournants.

Comme on le voit, c'est un véritable programme au point de vue hangars que l'Allemagne a poursuivi avec sa méthode et sa volonté habituelles.

On avait aussi préconisé le hangar à demi enterré, creusé dans le sol, recouvert d'une calotte blindée et par conséquent à l'abri du bombardement aérien. Il est certain que cette idée était séduisante, mais d'une réalisation difficile. Aussi, a-t-on adopté en Allemagne pour les nouveaux dirigeables commandés d'un cube de 28,000 mètres cubes (15 dirigeables d'après les affirmations allemandes) le hangar tournant que nous avons décrit.

A Anvers, on arrête l'hôtelier Weber

Le propriétaire de l'hôtel qui porte son nom, Weber, a été arrêté dimanche après-midi dans des circonstances sensationnelles, écrit la « Métropole ».

La conviction des autorités de la place d'Anvers était que Weber n'avait pas quitté la ville et qu'il s'y était caché, n'ayant nullement l'envie d'être conduit à la frontière, où les autorités de sa chère et tendre patrie, dans leur sollicitude profonde, lui auraient demandé un compte sévère de quelque petite histoire ancienne, qui se paye généralement assez cher.

Weber devait être caché dans ses caves, se dit-on. Mais le chercher dans un pareil dédale n'était pas chose commode. On employa un moyen radical, qui réussit à merveille. On mit le feu à du soufre en divers endroits des caves du vaste local et l'on attendit.

Le parquet assistait à l'opération sous les ordres de M. Barbe, juge d'instruction. On ne tarda pas à entendre un bruit insolite qui ressemblait à s'y méprendre à des hoquets contenus, puis le bruit s'accentua, et ce fut des accès de toux, des éternuements précipités, furibonds, qui réjouirent, comme bien on pense, les promoteurs de l'ingénieuse invention.

Bientôt on vit surgir le bedonnant Weber, les yeux en larmes, le crâne luisant, la figure livide, crachant, toussant, les jambes ployées, les bras ballants, sans force, ahuri, hébété. Comme ses caves, il était désinfecté, pour autant, et on le cueillit délicatement pour le conduire dans la maison hospitalière de la rue des Béguines.

L'enquête se poursuit, et elle nous apprendra sans doute des choses étonnantes.

La foule amassée autour de l'hôtel s'est fort amusée de cette prise peu ordinaire, et les commentaires les plus extraordinaires n'ont cessé de circuler pendant toute la soirée sur cette importante capture.

Et leur Empereur !...

M. Hanotaux écrit dans le *Figaro:*

L'empereur Guillaume lance proclamations sur proclamations. Tout le monde a remarqué leur caractère mélancolique, et, d'avance, résigné; tout le monde a remarqué surtout leur manque absolu de sincérité.

Il faut essayer de deviner l'état psychologique et la situation gouvernementale que cache cette phraséologie mystique.

Il y a quarante ans, le vieil empereur Guillaume invoquait son droit et allait se mettre lui-même à la tête de ses troupes. Son successeur reste à l'arrière. Pour ce grand amateur de manœuvres, c'était pourtant une belle occasion de se porter au front et d'entraîner le « tumulte » allemand, avec lui, dans la poussée qui seule pouvait rompre le cercle de fer de notre frontière. S'il s'attarde, il y a des raisons pour cela.

Faut-il en croire les bruits qui se répandent, avec une insistance singulière, que l'Empereur est prisonnier parmi les siens et que l'Empire a d'autres chefs que lui? On ne retrouve pas, dans ces proclamations mornes, son style habituel. Les fait-il écrire par son chapelain? » « Etre ou ne pas être », quel est le pédant d'antichambre qui lui a choisi juste la seule citation qu'il devait éviter?

On dirait qu'il cherche les raisons pour se persuader à lui-même et pour persuader aux autres qu'il n'est pas libre. Est-ce un appel de suppliant adressé à la justice divine dans le remords où il est de s'élever contre elle?

Espère-t-il échapper aux responsabilités qui l'accablent? Entend-il dénoncer, au-dessus des murs de sa prison, l'étreinte de ce parti de la guerre qui a pour chef son fils et qui menace de l'expulser du trône?

Ce parti, nous avons suivi, pas à pas, ses méfaits: le coup de Tanger, où, il dut reculer devant l'évidence du droit; Agadir, qui nous infligea le banditisme du Congo; les armements sur mer et sur terre poussés à une exagération si folle que le peuple allemand et le monde, à sa suite, en étaient pantelants; les élections menaçantes pour la dynastie, la violence surexcitée des « hobereaux » sentant qu'ils jouaient leur dernière carte; enfin le dilemme où est acculé le souverain défaillant: la révolution ou la guerre.

Les voilà, les raisons obscures de cette politique désespérée qui ameute contre elle l'univers et qui s'entoure d'obscurités et de mensonges, essayant de tromper les autres pour se tromper elle-même.

Que disent les prisonniers de Liége? « On nous avait affirmé que nous étions appelés par les Belges pour les protéger contre une invasion française; et les canons belges tirent sur nous! » Ainsi donc, on leur a menti... On peut imaginer le réveil de ces éphèbes, quittant leur charrue, leur métier, revêtant, en hâte, l'uniforme invisible et les bottes jaunes qui alourdissent encore leur marche, et, soudain, fauchés par milliers, sans savoir pourquoi. On se bat mal quand on ne sait même pas contre qui on bat. Guillaume est comme le dernier de ses soldats: il s'engage dans la nuit; il ne sait ce qu'il fait.

Les voilà donc venus « les jours sombres », « l'heure des grands sacrifices », de la « lutte dure », et « l'assaut impitoyable d'ennemis qui nous entourent de toutes parts »... Quel constraste avec l'allure de nos jeunes soldats qui marchent à la frontière en chantant et qui se battent en pleine lumière!

Quel contraste aussi avec les proclamations courtes et superbes du jeune roi Albert! C'est le grand souffle héroïque: « Voyant son indépendance menacée, la nation a frémi et ses enfants ont bondi à la frontière... » « Vous triompherez, car vous êtes la force au service du droit... » « Soldats de l'armée belge, n'oubliez pas que vous êtes à l'avant-garde des armées immenses de cette lutte gigantesque... »

Et celui-ci, il est à la tête de ses troupes. Sûr de lui et des siens, « il marche à la victoire ».

L'Histoire jugera; elle saura ce que nous ne savons pas: mais ce qu'elle devra reconnaître, parce que c'est la vérité toute pure, c'est que le peuple allemand, les armées allemandes, l'empereur allemand vivent dans le mensonge.

Il n'est pas que « la France a été l'agresseur »; il n'est pas vrai que « nos aviateurs aient lancé des bombes »; il n'est pas vrai que « nous ayons envahi le territoire belge »; il n'est pas vrai que « nous ayons attaqué les postes allemands sans déclaration de guerre ».

Pourquoi mentir, et prendre Dieu à témoin? Il vous répond déjà, et des milliers de vos enfants sont couchés dans la plaine d'Alsace...

Sire, vous êtes un homme, et si un honnête homme vous fixait dans le blanc des yeux et vous disait: « C'est faux! », vous détourneriez le regard.

GABRIEL HANOTAUX,
de l'Académie française.

La neutralité de la Hollande

Il y a toutes les apparences du monde que la Hollande va se trouver, peut-être dans les quarante-huit heures, en face d'une situation exactement semblable à celle qui était la nôtre il y a huit jours: la Hollande peut s'attendre à ce que l'Allemagne lui demande poliment — comme à nous! — la permission de traverser son territoire et que, faute d'être autorisée à le traverser, elle veuille user du droit du plus fort.

Cela est maintenant dans les traditions de l'Empire germanique et ce serait en dix jours la troisième violation du droit des gens qu'il aurait à son actif.

Voici ce qui nous permet de le croire.

Il y a quelques jours, on signalait, en même temps que l'invasion de notre territoire par trois corps d'armée, la descente d'autres corps qui cheminaient le long de la frontière hollandaise et se proposaient visiblement de continuer le coup de main préparé par le général von Emmich.

Ces corps paraissent s'être arrêtés dans leur mouvement de descente. On assure qu'ils se sont massés à la frontière hollandaise.

Ce ne sont évidemment pas les charmes du paysage hollandais qui les retiennent là. Qu'y font-ils et qu'y préparent-ils?

Il est aisé de le deviner. Ne parvenant pas à franchir la Meuse en territoire belge, les Allemands, qui tiennent à leurs premières combinaisons, se préparent sans doute à traverser la Meuse en territoire hollandais. Ils ne pourraient le faire qu'à la faveur d'une violation du territoire hollandais.

De là, ils descendraient sur la Belgique, en s'arrangeant probablement pour éviter les désagréments et les retards que pourrait leur infliger la place d'Anvers.

Ainsi se pose derechef, pour la Hollande, la question de neutralité et de défense de son territoire.

A diverses reprises, la Hollande a affirmé qu'elle défendrait avec la dernière énergie l'un et l'autre.

Le ministre de Hollande à Bruxelles a répété lundi cette déclaration formelle qu'il nous faisait il y a quelques jours: « Quoi qu'il advienne, nous maintiendrons intégralement notre neutralité. »

Donc, elle ne livrera pas passage aux belligérants. Nous en sommes convaincus. Supposer le contraire serait croire la Hollande capable de commettre une forfaiture doublée d'une lâcheté.

La déclaration du ministre des Pays-Bas n'en arrive pas moins à son heure, car à Paris on paraissait croire que la Hollande témoignait d'une certaine mollesse dans la défense de sa neutralité.

Les forces défensives de la Hollande

Actuellement, l'organisation militaire de la Hollande comporte:

1° Douze brigades d'infanterie comprenant un régiment de grenadiers, un régiment de chasseurs et 22 régiments de ligne.

2° Quatre régiments de hussards.

3° Quatre régiments d'artillerie avec un total de 27 batteries.

4° Un régiment d'artillerie de forteresse.

Elle comporte en outre une armée coloniale, dont il n'y a pas lieu de parler en ce moment, et la flotte qui, en 1913, comptait 85 bâtiments, d'un tonnage total de 82,570 tonnes, avec 7,178 hommes d'équipage, 462 canons et 176 tubes lance-torpilles.

En temps de guerre, l'armée de campagne se compose de quatre divisions, comprenant chacune trois brigades d'infanterie à deux régiments, un régiment de hussards et un régiment d'artillerie de campagne, plus un corps d'artillerie à cheval.

Il existe en outre des cadres de réserve pour 48 bataillons d'infanterie de landwehr et 52 compagnies d'artillerie de forteresse de landwehr.

Une patrouille allemande arrêtée et désarmée

D'Amsterdam, 10: Dimanche soir, vers 10 heures, à la frontière hollandaise, 51 soldats d'infanterie allemande ont été arrêtés par les gardes-frontière qui, après les avoir désarmés, les ont diriger sur Amsterdam, où ils resteront jusqu'à la fin des hostilités. Des ordres très rigoureux ont été donnés par l'autorité militaire pour que ces prisonniers ne puissent entretenir des communications avec l'extérieur.

EN ANGLETERRE.

(Correspondance spéciale du Bien Public*)*

Une grande bataille navale se prépare. Un escadron de croiseurs de la Home Fleet a été attaqué hier (9 août) par des sous-marins allemands. Aucun des navires anglais n'a été atteint. Un des sous-marins allemands, le *U. 15*, a coulé.

L'INTERVENTION JAPONAISE

Un télégramme de Tokio, dont le texte a été mutilé en cours de route, est parvenu le 9 au soir à Londres par l'agence Reuter. Le télégramme portait:

« Un ultimatum a été envoyé, en conformité avec... »

Le télégramme s'arrêtait ici brusquement. Avec le *Times* il est permis de présumer que la suite portait «... le traité entre la Grande Bretagne et le Japon ».

Deux escadres japonaises ont pris la mer sous le commandement de l'amiral Deva.

AUTRICHIENS EN ALSACE

Des troupes autrichiennes commencent à se montrer en Alsace. 45 trains remplis de troupes tyroliennes sont arrivés à Lespoldshöhe; d'autres régiments autrichiens marchent vers la Bavière et vers le Wurtemberg. Confirmation de ces nouvelles est parvenue au Gouvernement français. M. Doumergue a demandé à deux reprises à l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie, qui est encore à Paris, des explications au sujet des intentions de son gouvernement. L'ambassadeur, comte Szecsen de Ténierin, a répondu qu'il était sans instructions.

On croit ici que l'Autriche-Hongrie espère provoquer une démonstration offensive de la France et amener ainsi l'Italie à se départir de sa neutralité.

* * *

Le Togoland, colonie africaine de 33.000 pieds carrés, appartenant à l'Allemagne depuis 1884, a été investi par les troupes anglaises de la Cote-d'Or et s'est rendu à elles sans coup férir. La capitale du Togoland est le port de Lome, où réside un gouverneur impérial, le duc Adolphe Frédéric de Mecklembourg.

Les troupes coloniales françaises ont pénétré dans le Togoland par le Dahomey.

LA SOUSCRIPTION DU PRINCE DE GALLES

La souscription ouverte par le Prince de Galles en faveur des victimes de la guerre a atteint en deux jours 400.000 Livres (10 millions de francs).

ENCORE UNE APPRÉCIATION SUR LES COMBATS DE LIÉGE

Du *Times* du 10 août cette nouvelle appréciation sur les combats de Liége:

« Les premiers rapports complets sur la magnifique défense de Liége, montrent que l'attaque brusquée, d'après l'ancienne méthode allemande, est désastreuse lorsqu'elle s'en prend à de fortes positions, armées à la moderne et occupées par des troupes valeureuses. Les trois corps d'armée allemands qui ont assailli les ouvrages érigés par le génie de Brialmont ont combattu avec le courage que donne la discipline à une race naturellement brave, mais sans rien de l'ardeur qui entraîne des hommes dont le cœur a armé la main.

» Ils ont été constamment repoussés; au commandement, ils reformaient leurs rangs, mais pour être battus de nouveau. Deux fois le général en chef implora des Belges un armistice; deux fois sa requête fut rejetée. Il y a quelques jours seulement, il adressait à ce petit peuple dont il violait les frontières, une proclamation hautaine, faite de promesses et de menaces. On repoussa ses offres. Les Belges refusèrent avec indignation de devenir ses complices et ses dupes. Depuis lors, ils lui ont appris — et ils ont appris à tout le parti de la guerre en Allemagne — comment un peuple libre combat pour la sauvegarde de sa liberté. Les forts tiennent toujours, quoiqu'actuellement l'investissement de la ville par l'ennemi soit complet. On a raconté à Berlin que Liége était tombé: la diffusion de fausses nouvelles est l'un des arts de la guerre dans lequel les Allemands ont toujours excellé. Qu'aucune forteresse ne puisse tenir indéfiniment, c'est un axiome élémentaire des lois de la guerre, et nous ne connaissons pas suffisamment les ressources de la place de Liége pour pouvoir dire combien de temps le général Leman résistera. Mais le communiqué officiel fait à Berlin et disant que « Liége est aux mains des Allemands » est d'une ambiguïté significative. Il peut s'appliquer aussi bien à un investissement qu'à une capture, et les bulletins allemands ne laissent pas, en général, planer un doute sur l'étendue des succès allemands; du moins insistent-ils sur l'importance numérique des troupes ennemies engagées dans le combat. Quel que doive être le cours futur de la guerre, la BELGIQUE AURA CONQUIS UNE RENOMMEE IMPERISSABLE en mettant fin à la légende que les troupes allemandes sont invincibles. »

Les événements actuels prédits en 1912

Voici quelques extraits d'un très curieux article de M. Belloc, article publié dans le *London Magazine* de mai 1912.

L'auteur commence par démontrer « qu'un siège de Liége serait la nécessité première impérieuse qui s'imposerait aux allemands dès le début de la campagne »:

« Les Allemands, écrit-il, ne peuvent pas traverser la Meuse plus bas que Liége et passer ainsi à travers la Belgique en négligeant cette forteresse, car, s'ils agissaient ainsi, leurs lignes de communications, c'est-à-dire le ravitaillement de l'armée en vivres, en munitions et en tout ce qui lui est indispensable pour être en mesure de combattre, circuleraient entre trois places fortes, Liége et Anvers, d'une part, Namur de l'autre... Les Allemands ne peuvent pas attaquer Namur avant Liége, ni au lieu de Liége, car les Français seraient à Namur avant eux. C'est Liége, placé contre leur frontière, qui leur barre le chemin. »

Après avoir montré comment, dans une guerre européenne, les Belges sont exposés à subir le premier choc et quel est le devoir des puissances qui n'ont pas « le cynisme de se vanter de ce qu'elles ne respecteront pas les traités », M. Belloc s'occupe du système défensif de la place de Liége:

« La défense de Liége, écrit l'auteur, comporte douze forts isolés, formant L'ENCEINTE FORTIFIEE LA PLUS PARFAITE ET LA PLUS FORMIDABLE qui soit en Europe et dans le monde entier. L'enceinte fortifiée idéale serait une ville susceptible de très larges approvisionnements et occupant le centre d'un cercle de hauteurs fortifiées de 8,000 mètres de rayon, chacun de ces hauteurs étant à la distance 4,000 mètres de sa voisine et étant soutenue par deux autres ouvrages d'art au moins. En fait ces conditions ne se rencontrent nulle part d'une manière absolument exacte. Mais les accidents naturels du sol, combinés avec l'art des ingénieurs, ont doté Liége d'une ceinture de forts qui se rapproche de très près de cet idéal. L'enceinte se rapproche plus de la forme circulaire que dans n'importe quelle autre forteresse de ce genre. »

M. Belloc termine son article par cet aperçu de ce que sera, d'après lui, la prochaine guerre:

« En résumé, il paraît inévitable que, dans le cas d'hostilités, Liége et la Meuse inférieure seront l'objet des premières attaques; que la vieille conception allemande d'emporter par un coup de main une enceinte fortifiée comme Liége, même contre des troupes de couverture aussi faibles que celles des Belges, doit être abandonnée; qu'un siège régulier de Liége devra être entrepris avant qu'une pénétration générale des Allemands en Belgique puisse être opérée avec sécurité; que les forces nécessaires pour mener à bien pareille opération devront être plus importantes que celles dont les Belges pourraient disposer à bref délai; que la Grande-Bretagne est particulièrement indiquée pour prêter son aide aux Belges en pareilles circonstances. »

Z.

Le bilan d'une semaine

D'un de nos correspondants:

Les journaux anglais accomplissent leur rôle d'informateurs avec une grande objectivité. Ils n'exagèrent pas les faits et ne les diminuent pas non plus, ils ne cessent de dire et de répéter qu'il faut un calme extraordinaire, que la guerre a des hasards, des alternances de succès et de revers et que le succès ne doit pas griser, pas plus que le revers ne doit abattre; surtout disent-ils, il faut faire la guerre aux fausses nouvelles, celles principalement qui inventent ou grossissent des succès et il faut se garder de faire comme l'Empereur d'Allemagne qui annonce la prise de la citadelle de Liége quand les forts sont intacts. Nous essayons donc après avoir fait connaître à nos lecteurs les principes directeurs de la presse anglaise de résumer son appréciation sur les faits de la semaine.

Deux faits la dominent disent les journaux et ils sont tous deux importants, bien qu'aucun ne permette encore de chanter victoire, mais seulement d'espérer fortement et de bien augurer de l'avenir.

I. Le premier est le dislocation de la Triple-Alliance. Au premier juillet ils étaient trois, le 31, l'un des alliés abandonne, il ne veut pas risquer son existence pour les beaux yeux de l'Allemagne. La situation de l'Autriche est encore plus curieuse, c'est elle qui a mis l'étincelle à la poudrière européenne, elle a provoqué la guerre et chose étrange elle n'a encore déclaré la guerre ni à la France ni à l'Angleterre, quoique ces puissances soient bien décidées à ne pas lui permettre de continuer à danser sur la corde raide.

Précisément on annonce que l'Autriche est à la veille de devoir se déclarer. Le Goeben et le Breslau auraient passé le détroit d'Otrante et seraient dans l'Adriatique. Jusqu'ici l'Autriche a refusé l'aide de sa flotte parce qu'elle n'est pas en guerre avec l'Angleterre. Que fera-t-elle si la nouvelle se confirme?

II. Le deuxième fait aussi important qu'inattendu est l'échec de l'offensive allemande devant Liége. Depuis longtemps on savait que l'Allemagne envahirait la Belgique, car il était impossible de prendre les forts qui ferment la trouée des vosges. On raconte ici que lors des dernières manœuvres allemandes, l'Empereur Guillaume aurait laissé échapper devant un officier anglais ces propos « Je volerai à travers la Belgique », et il esquissait le geste de fendre les airs. L'assaut a été violent, surtout mercredi. Les forts tiennent toujours, c'est un service incalculable rendu à l'Europe. Est-ce un résultat capital? Oui et de premier ordre. Mais, est-il décisif? Nullement, car les Allemands reviendront en force et précisément on annonce de Cologne qu'ils font appel au Landsturm, c'est à dire à la troisième réserve. L'action décisive ne s'engagera que quand les troupes alliées et l'ennemi se rencontreront en bataille rangée.

SI LA JONCTION AVEC LE CORPS EXPEDITIONNAIRE ANGLAIS SE FAIT A TEMPS l'ennemi sera dans une position désastreuse et une marche sur Cologne est dans les possibilités. (On aura remarqué « si le corps expéditionnaire anglais » il y est donc, mais personne ne sait où et quand il a débarqué et ceux qui le savent se garderont de le dire) (N de le R). En résumé, aussi longtemps que le résultat de cette grande mêlée restera incertain le salut de l'Europe entière est en suspens et tous les efforts doivent être tendus pour remporter cette première grande victoire.

L'entrée des Français en Alsace est aussi un fait important. Rien n'est plus émouvant que la description de l'entrée des libérateurs à Mulhouse. Il est certain qu'une immense émotion secouera l'Alsace depuis Saverne jusqu'à Mulhouse. Mais n'exagérons rien, ne parlons pas de 30.000 allemands mis hors de combat, et n'est pas seulement improbable, c'est impossible, deux brigades seulement ont été engagées. Mais le fait de l'entrée en Alsace est gros de conséquences. D'abord il provoquera dans les rangs de l'armée un grand enthousiasme et aux spectateurs du dehors, comme nous, il démontre que la mobilisation française était beaucoup plus avancée qu'on ne le croyait.

Pour reconnaître la nationalité des avions et dirigeables

NOTE OFFICIELLE AU SUJET DES CARACTERISTIQUES DES AVIONS FRANÇAIS ET BELGES

1. Signe général. — Deux cocardes tricolores aux couleurs nationales, une sous chacune des ailes visibles du sol.

2. Biplans. — Tous les biplans qui n'ont pas d'hélice à l'avant sont Français ou Belges.

Tous les biplans français ou belges ont les ailes rectangulaires ainsi que les petits plans de l'arrière.

Tous les biplans allemands ont les ailes en avant en forme de V, c'est-à-dire rejetées vers l'arrière aux extrémités.

Tous les biplans allemands ont les petits plans arrière en forme de cœur.

3. Monoplans. — Les monoplans français ou belges ont les ailes rectangulaires ou légèrement arrondies.

Les monoplans allemands ont les ailes et la queue de la forme de celles d'un pigeon.

NOTE OFFICIELLE AU SUJET DES CARACTERISTIQUES DES DIRIGEABLES FRANÇAIS

Les dirigeables français appartiennent tous au système souple, ils portent à l'arrière le pavillon national surmonté d'une flamme aux couleurs nationales frappée sur la même drisse que le pavillon et placée au-dessus du pavillon.

Ils sont de deux types:

1. Dirigeables à nacelle courte;

2. Dirigeables à nacelle longue formant poutre armée.

A quelque type qu'ils appartiennent, leur enveloppe est de couleur jaune, ce qui les distingue des Zeppelin, ballons beaucoup plus allongés et de couleur grise.

Le nom est écrit en gros caractères sous l'avant de l'enveloppe.

DIRIGABLES A NACELLE COURTE. — La longueur de la nacelle est d'environ du tiers au sixième de celle du ballon. La nacelle unique comporte une paire d'hélices latérales.

Le gouvernail vertical de direction et les plans de stabilisateurs sont fixés directement à l'enveloppe.

Les dirigeables français à nacelle courte pourraient être confondus avec les « Parceval », ballons allemands du type souple à nacelle courte également. Mais ces derniers sont caractérisés par leur enveloppe arrondie à l'avant et pointue à l'arrière et par leur gouvernail vertical de forme carrée, alors que dans tous les dirigeables français à nacelle courte, ce gouvernail fait suite à des plans triangulaires ou trapézoïdaux.

DIRIGEABLES A NACELLE LONGUE FORMANT POUTRE ARMEE. — Ils se caractérisent par leur longue nacelle à carcasse transparente sauf dans la partie centrale où elle présente un bordage métallique. La longueur de la nacelle est au moins égale à la moitié de celle du ballon. Le gouvernail vertical de direction est fixé par sa partie inférieure, à l'extrémité arrière de la poutre armée.

L'aspect caractéristique de la nacelle suffit à les différencier nettement de tout ballon dirigeable allemand.

1870-1914

L'héroïque défense de Liége qui, brisant le premier élan de l'Allemagne, a bouleversé son abominable plan de campagne et la réduit, pour l'instant, à l'inactivité, aux hésitations peut-être, nous donne le loisir, tout en fourbissant nos armes, de jeter un coup d'œil sur le passé, de comparer les événements d'aujourd'hui à ceux qui angoissèrent la Belgique de 1870.

Le 14 juin 1870, le corps électoral avait renversé le ministère Frère-Orban sans, cependant, donner une majorité bien nette à la droite de la Chambre; au Sénat, les libéraux conservaient une majorité de trois ou quatre voix. Le Roi avait constitué un ministère d'Anethan, qui avait proposé et obtenu la dissolution des chambres. Les élections générales étaient fixées au 2 août par arrêté royal du 8 juillet.

La Belgique était donc en pleine fièvre politique lorsque, le 17 juillet 1870, la France déclara la guerre à la Prusse, et rien n'est plus attristant que de relire les violentes polémiques, les discours haineux qui s'échangeaient entre les enfants d'une même patrie au moment où, aux portes du pays, éclatait un terrible conflit armé dont nul ne pouvait prévoir les conséquences.

Les deux nations belligérantes nous avaient donné, il est vrai, l'assurance que nos frontières seraient respectées, mais à la condition — nous disait le Cabinet des Tuileries — que « si une armée prussienne voulait entrer sur le territoire belge, elle rencontrerait une résistance sérieuse. »

Le danger était donc grand et le public vivait dans une inquiétude extrême. Cependant, les passions politiques n'avaient rien perdu de leur violence; loin de respecter les devoirs et les besoins de la défense nationale, elles s'en faisaient une arme électorale, et Frère-Orban, emporté par l'esprit de parti, prononçait à Liége, le 16 juillet, un discours dans lequel il reprochait au gouvernement les mesures prises pour la défense de la nationalité belge et où il l'accusait de jeter inutilement l'alarme dans le pays.

Sans doute le péril national n'était pas aussi brutalement effectif qu'aujourd'hui: nous n'avions pas, comme en 1914, reçu l'ultimatum inqualifiable d'un des belligérants; notre neutralité n'était menacée que par les hasards possibles de la guerre — n'est-il pas définitivement établi que si Ducrot avait gardé une heure de plus le commandement qu'il avait reçu de Mac-Mahon blessé, il aurait emprunté le territoire belge pour sauver l'armée de Sedan? — Les situations d'alors et d'à présent n'étaient pas exactement comparables; mais, tout de même, quelle différence entre l'esprit public de 1914 et celui de 1870! On peut dire que depuis le dimanche 2 août, il n'y a plus en Belgique de divisions politiques: catholiques, libéraux, socialistes, flamands, wallons; nous ne sommes plus qu'un peuple belge étroitement uni dans une pensée de fierté, d'honneur et de salut!

Au point de vue de la défense nationale, quelle différence aussi entre la Belgique d'il y a quarante-quatre ans et celle qui nous vaut actuellement l'admiration et les hommages de l'étranger!

Lorsque nous surprit la guerre franco-allemande de 1870, nous pouvions mettre sur pied 83,000 hommes combattants réels, dont 60,000 seulement, commandés par le général Renard, formaient l' « armée d'observation » — les autres étant destinés au camp retranché d'Anvers sous les ordres du général Eenens et du colonel Brialmont. Et nous n'avions pas les têtes de pont de la Meuse...

Le 20 juillet, Jules Malou disait ces choses graves, dans un discours prononcé à Saint-Nicolas: « Il se passe en ce moment des faits qui projettent sur la situation une lueur bien sinistre. L'homme dépense à regret pour sa sécurité aux jours prospères. Il se dit: Si je supprimais ces dépenses coûteuses! Puis viennent les jours d'orage, et l'on regrette d'avoir vendu l'arme si longtemps suspendue inutile au foyer. Nous en sommes un peu là... »

Aujourd'hui, quel contraste réconfortant! — Sur la grande voie de pénétration par laquelle pouvaient se surprendre nos deux puissants voisins, se dressent de redoutables ouvrages fortifiés, que la vigilance de M. de Broqueville a fait remettre, voici trois ans, en parfait état de défense et où la science et l'héroïsme du général Leman ont brisé l'élan de trois corps d'armée et bouleversé les plans machiavéliques du grand état-major allemand.

En campagne, une armée, une grande armée — dont il ne faut point dire la force numérique, parce que nous sommes infestés d'espions, aux aguets de tous les propos indiscrets — une vraie belle armée, complètement réorganisée par notre infatigable ministre de la guerre, une armée capable de tenir tête, à elle seule, aux grandes unités, dont l'Allemagne peut encore raisonnablement disposer contre nous, une armée de soldats qui sont des lions, s'ils ressemblent tous — et comment en douter? — aux admirables piou-pious de la division Leman.

A Anvers, une armée de défense qui suffirait dès à présent à rendre la place inexpugnable.

Et, par là-dessus, 40,000 volontaires nouveaux auxquels s'ajoutent chaque jour des centaines de jeunes gens et d'hommes faits, jaloux de défendre, eux aussi, le patrimoine de la nation!

Enfin, pour parachever la comparaison, tandis que l'Angleterre observait, en 1870, une neutralité dont elle ne fût sortie en notre faveur que dans des conditions beaucoup moins rapides et moins efficaces qu'elle ne le fait aujourd'hui sous le régime de la « Triple Entente », nous n'aurions eu non plus, à cette époque, si les troupes allemandes nous avaient envahis, qu'une aide française bien mesurée et bien fragile!

Ce n'est point faire injure à nos chevaleresques et vaillants alliés d'Outre-Quiévrain de rappeler qu'ils n'étaient point prêts, en 1870: La France, trop confiante dans la situation politique de l'Europe et dans son propre prestige, avait réduit le contingent de 10,000 hommes, le rendant ainsi inférieur à celui de la Prusse. Le 30 juin 1870, M. Emile Ollivier, répondant à Jules Favre, avait dit: « A aucune époque, le maintien de la paix ne fut plus assuré; nulle part n'existe aucune question irritante; les cabinets ont compris que les traités devaient être maintenus. Les traités de 1856 et le traité de Prague sont considérés comme devant être respectés ». — Le lendemain, 1er juillet, le maréchal Prim faisait offrir la couronne d'Espagne au prince de Hohenzollern et seize jours plus tard la guerre franco-allemande était officiellement déclarée...

Quelle différence entre la puissance militaire française d'alors et celle qui résulte aujourd'hui de la loi des trois ans! Quelle différence entre l'incohérence du commandement d'alors et l'unité du commandement d'aujourd'hui! Quelle différence entre la mobilisation tumultueuse et désordonnée d'alors, et l'impeccable mobilisation d'aujourd'hui!...

La comparaison pourrait se poursuivre aisément sur d'autres sujets encore, mais elle nous mènerait trop loin et le contraste que nous venons d'exposer ne manquera pas de frapper le lecteur; il montrera aux citoyens que, selon toutes les prévisions humaines, le pays n'a rien à redouter pour son indépendance et ses libres institutions; il montrera aux chrétiens que la Providence a bien fait pour nous les choses et que « Dieu protège la Belgique ».

Les Sièges de Liége.

La vaillante cité liégeoise a subi, dans le passé, toutes les horeurs des guerres.

En 822, la ville fut assiégée et prise par les Normands. De 972 à 1008, sous l'épiscopat de Notger, la ville fut ravagée par les brigands. De 1143 à 1185, nombre d'incendies la dévastèrent, Henri Ier, duc de Brabant, envahit la ville et la livra pendant huit jours au pillage.

A maintes reprises, les Liégeois eurent à subir, à proximité de l'enceinte de leur ville, de rudes défaites. Ils furent battus en 1410 à Othée, en 1467 à Brunstheim.

Charles le Téméraire dévasta la ville en 1468 et lui imposa un impôt de 20,000 florins.

En 1649, ce fut le tour de l'évêque Ernest de Bavière et en 1702 celui de Marlborough, à la tête des alliés.

Enfin, en 1705 et en 1792, la ville fut prise par les Français.

On voit que la vaillante cité a dans son passé plus d'une période tragique. Mais, sa population a toujours défendu vaillamment ses privilèges et son sol. Elle le montre encore en ce moment, et avec quelle pathétique énergie!

Da Pacem, Domine !

Demandons à Dieu la paix, nous qui n'avons pas voulu la guerre, qui la subissons, comme un fléau et qui lui sacrifions ce que nous avons de plus précieux. Déjà une semaine de victoires merveilleuses nous a fait sentir la main de Dieu et aujourd'hui même dans sa liturgie l'Eglise commence la messe en chantant:

« J'ai élevé ma voix vers le Seigneur et il l'a entendue; il m'a protégé contre ceux qui m'attaquent; et Celui qui est avant tous les siècles et qui subsistera éternellement les a humiliés. Abandonnez au Seigneur le soin de tout ce qui vous regarde et lui-même vous soutiendra.

» Exaucez, ô Dieu, ma prière et ne méprisez pas mon humble supplication; regardez-moi et exaucez-moi! »

C'est un chant d'espérance et de reconnaissance que nous redisons avec l'Eglise. Nous devons comme Moïse lever les bras au ciel pendant les combats pour les combattants!

La sainte liturgie donne les meilleures prières que l'Eglise nous propose pour obtenir la paix; nous les reproduisons dans ce feuillet:

O Dieu, qui êtes la source des saints désirs, des bons desseins et des actions justes, accordez à vos serviteurs cette paix que le monde ne peut donner, afin que nos cœurs s'attachent à vos commandements, et que délivrés de la crainte de nos ennemis, et protégés par votre grâce, nous ayons des jours tranquilles. Par notre Seigneur Jésus-Christ.

(Deus, a quo sancta desideria, recta consilia, et justa sunt opera; da servis tuis illam, quam mundus dare non potest, pacem; ut et corda nostra mandatis tuis dedita, et hostium sublata formidine, tempora sint tua protectione tranquilla. Per Dominum nostrum Jesum Christum.)

O Dieu, qui ne laissez pas abattre par la terreur les peuples qui se confient en vous, daignez agréer les prières et les offrandes du peuple qui vous est consacré, afin que votre bonté nous accordant la paix, les pays chrétiens soient en sûreté contre tous leurs ennemis. Par J.-C. N.-S.

(Deus, qui credentes in te populos nullis sinis concuti terroribus: dignare preces et hostias dicatae tibi plebis suscipere; ut pax a tua pietate concessa, Christianorum fines ab omni hoste faciat esse securos. Per Dominum nostrum Jesum Christum.)

O Dieu, qui donnez et aimez la paix, vous connaître c'est vivre, vous servir c'est régner: protégez contre toute attaque ceux qui vous en supplient, afin que nous, qui, pour notre défense, avons mis en vous notre confiance, nous n'ayons plus à redouter les armes d'aucun ennemi. Par J.-C. N.-S.

(Deus, auctor pacis et amator, quem nosse vivere, cui servire regnare est: protege ab omnibus impugnationibus supplices tuos; ut qui in defensione tua confidimus, nullius hostilitatis arma timeamus. Per Dominum nostrum Jesum Christum.)

O Dieu, qui regnez sur tous les royaumes et les rois, qui guerissez en nous frappant, et nous conservez en nous pardonnant, étendez sur nous votre miséricorde, afin que par votre puissance, la paix n'étant pas troublée, nous en profitions pour nous guérir et nous corriger. Par J.-C. N.-S.

(Deus regnorum omnium regumque dominator, qui nos et percutiendo sanas, et ignoscendo conservas: praetende nobis misericordiam tuam; ut tranquillitate pacis tua protestate servata, ad remedia correctionis utamur. Per Dominum nostrum Jesum Christum.)

A GAND

Hier soir les trains venant de Bruxelles ont amené à Gand-Sud plusieurs soldats blessés.

Ils sont atteints comme tous les autres dirigés sur Gand de blessures légères et accidentelles.

L'Hôtel de Ville a arboré aujourd'hui outre le drapeau national les couleurs françaises et britanniques.

Au quartier général de l'état-major de Gand, on a reçu jusqu'à présent pour la province 5,130 enrôlements de volontaires; samedi il s'en présenta 350 et dimanche 110.

Les jeunes gens de la classe de 1914 ne peuvent pas prendre encore service. Ils seront appelés plus tard. Ceux de 1915 peuvent se présenter.

On signale qu'un confrère local va cesser de paraître par suite de la fermeture des ateliers où il est imprimé.

La Croix Rouge de Gand

MESURES DE PRECAUTION

Une réunion vient d'avoir lieu à l'Institut Rommelaere, afin de coordonner les différents services.

Il a été décidé que les soldats grièvement blessés seront envoyés à l'Hôpital Civil, à l'Institut Moderne, au Refuge de Marie, aux cliniques privées et à l'hôpital de Gentbrugge.

Pour les cas moins graves, les blessés seront soignés dans les autres locaux, couvents, maisons particulières, etc., etc...

A l'Institut Moderne, le service est assuré par MM. les Docteurs Walton, Ronse, Vernieuwen et Colson.

Des blessés seront encore soignés au Pensionnat de Dooreseele, Boulevard Albert; à l'Hôtel de la Poste; chez MM. Alb. Feyerick, J. Nowé, Brunen et Bauters.

De nombreuses personnes ont fait des dons de matériel, lits, literies, vins et argent.

On assure qu'en certains endroits, il a été fait abus du brassard de la Croix Rouge. Pour ce motif le brassard devra porter dorénavant trois cachets distincts.

Noyade

Hier après-midi, un jeune homme de 18 ans, qui se baignait avec quelques camarades dans la Lys, près du Patyntje, a coulé, pris de congestion. Les médecins n'ont pu le ramener.

C'est un certain Aloïs De Meyer, habitant rue d'Angleterre, à Gand.

— VILLE D'ANVERS. — Emprunt de 100.000.000 (1903). — 68e tirage au sort. — Lundi 10 août 1914.

29 séries, soit 725 obligations, remboursables à partir du 1er mai 1915 et à présenter avec le coupon n. 12 attaché:

S. 21303 n. 3, remboursable par fr. 25,000
S. 39229 n. 24, — 2,500
S. 4227 n. 19, — 500
S. 23656 n. 19; S. 32115 n. 24, 250

Remboursables, par 200 fr.

S. 6815 n. 4	S. 6815 n. 5	S. 6815 n. 24
S. 19979 n. 21	S. 22954 n. 16	S. 23656 n. 21
S. 23986 n. 12	S. 24871 n. 10	S. 31303 n. 23
S. 31514 n. 4	S. 31541 n. 8	S. 32710 n. 2
S. 32710 n. 8	S. 32710 n. 7	S. 32710 n. 20

Remboursables par 150 fr.:

S. 3978 n. 24	S. 6815 n. 7	S. 8162 n. 13
S. 9673 n. 1	S. 9673 n. 7	S. 18053 n. 3
S. 18053 n. 7	S. 18053 n. 15	S. 22253 n. 12
S. 23986 n. 9	S. 25676 n. 8	S. 31541 n. 5
S. 31541 n. 12	S. 31541 n. 12	S. 35282 n. 22
S. 35282 n. 24	S. 38576 n. 20	S. 38258 n. 11
S. 39229 n. 3	S. 39229 n. 13	

A l'exception des numéros spécialement désignés ci-dessous, les séries suivantes sont remboursables par 110 fr.:

1846	2559	2620	3978	4227	4690	6584
6815	6915	8162	9673	18053	19979	22253
22954	23656	23986	24871	25676	28363	31303
31541	32115	32710	35168	35282	35520	38576
38258	39229					

Les disparus dans les combats autour de Liége

Des hommes du 9me de ligne sont arrivés dans la nuit de dimanche à lundi à Anvers et ont été casernés au Zeemanshuis.

Un confrère a eu l'occasion d'interroger quelques-uns de ces braves qui ont raconté leurs exploits de la façon la plus naturelle du monde. La simplicité avec laquelle ils nous narraient les péripéties de la lutte terrible qu'ils avaient soutenue contre les Allemands dix fois supérieurs en nombre est même déconcertante.

Beaucoup de ces héros étaient en cheveux; d'autres avaient retroussé la coiffe de leurs shakos et s'en étaient fait une sorte de bonnet de police :

— Qu'avez-vous fait de vos shakos? demandons-nous à l'un d'eux...

— Nos shakos? Eh bien! on les a f... là, parce qu'on ne savait pas tirer avec... Et puis.. vous comprenez qu'on n'a pas eu le temps de chercher après...

Cette réponse en Beulemans était péremptoire. Mais nous avions un but en allant là : celui d'éclairer autant que possible quelques-uns de nos lecteurs qui, sans nouvelles depuis la bataille de jeudi de leurs fils ou de leurs proches, incorporés au 9me de ligne, nous ont fait part de leurs angoisses.

— Nous avons eu des pertes, cela va de soi, mais pas en comparaison des « Alboches », qui ont laissé sur le carreau des morts qui c'en est effrayant. Quant aux nôtres, je puis vous assurer que tous les blessés, même gravement, ont été évacués sur Liége, ensuite sur Louvain et Bruxelles. Et quant à nos hommes tués, on disait là-bas que quarante-huit heures après les familles en étaient informées. Nous avons surtout perdu des officiers et du cadre, parce qu'on reconnaît trop facilement les officiers à leur coiffure et que les « Alboches » ont ordre de viser les officiers.

» Maintenant, Monsieur, pour ce que vous me demandez, je ne sais pas si vous pouvez le dire dans le journal, mais on nous a fait aussi des prisonniers. Il y en avait qui étaient vraiment trop enragés. Ils restaient en arrière quand on sonnait en retraite et continuaient à canarder les Alboches. Ceux-là, quand ils ont voulu rejoindre leurs compagnies, dont il ne restait d'ailleurs pas grand'chose, ont eu le chemin barré par des Alboches qui nous avaient pris en flanc. Voilà tout ce que je peux vous dire. »

Voilà donc un espoir. Peut-être les disparus se trouvent-ils en Allemagne, d'où tôt ou tard on aura de leurs nouvelles.

En plus, des prisonniers que nous avions faits, nous, les Belges, il paraît qu'un assez grand nombre de chevaux font partie du butin de guerre.

Un télégramme des horticulteurs français

M. le ministre Helleputte a reçu le télégramme suivant :

« Ministre de l'agriculture, Bruxelles.
Paris, le 8 août 1914, 17 h. 45.

La Société nationale d'Horticulture de France adresse à tous les horticulteurs belges l'expression de son admiration pour la vaillance que déploie la noble nation belge dans la défense de son indépendance et de la civilisation.

Le président,
VIGER, sénateur. »

M. Helleputte a répondu en ces termes :

« Viger, sénateur, président de la Société nationale d'Horticulture de France, Paris.

Interprète des sentiments de tous les horticulteurs belges, je remercie très vivement et cordialement la Société nationale des Horticulteurs de France et spécialement son président de la sympathie, pour nous si précieuse, qu'ils nous témoignent dans les circonstances difficiles que notre pays traverse. Comme tous les Belges, les horticulteurs feront leur devoir jusqu'au bout.

Ils ne sauraient vivre sur un sol asservi, et leurs fleurs ne veulent éclore qu'au soleil de la liberté.

Le ministre de l'agriculture et des travaux publics,
(S.) HELLEPUTTE. »

Le sort des allemands en Belgique.

Voici la circulaire que les ministres de la justice et de l'intérieur ont adressée aux administrations communales.

Les termes n'en sont applicables qu'aux Allemands habitant le Brabant, les deux Flandres et les communes de la province d'Anvers qui ne sont pas dans le périmètre de la zone militaire :

« La violation injustifiée de son territoire met la Nation belge dans l'obligation de prendre des mesures énergiques vis-à-vis des sujets allemands qui ont toujours trouvé chez nous une large hospitalité.

» Les gouverneurs militaires ont invité les sujets allemands à quitter la Belgique.

» Toutefois, d'accord avec l'autorité militaire, il a été décidé d'apporter à l'exécution de cette mesure un certain tempérament, en autorisant la délivrance de permis de séjour provisoires à diverses catégories de sujets allemands résidant dans certaines parties de la Belgique.

» Ces permis de séjour temporaires, valables jusqu'au 1er septembre 1914, mais susceptible d'être prorogés si leur titulaire se montre digne de cette faveur, seront délivrés par les soins du bourgmestre de la localité dans laquelle le sujet allemand a sa résidence. ILS NE SONT VALABLES QUE POUR CETTE COMMUNE.

» Les permis de séjour ne pourront être accordés qu'aux sujets allemands ayant une situation sérieuse, qui rentrent dans l'une des catégories suivantes :

1° Allemands, honorablement connus, ayant quitté leur pays depuis de longues années sans esprit de retour;

2° Allemands, époux de femmes belges ou ayant des enfants nés en Belgique;

3° Religieux ou religieuses de nationalité allemande, appartenant à des communautés établies en Belgique, lorsqu'ils sont fixés dans le pays depuis un certain temps et ont été inscrits, dès leur arrivée, aux registres de la population;

4° Dames de compagnie, gouvernantes, employées, servantes au service de maîtres honorablement connus et inscrites aux registres de la population. »

Pour l'alimentation publique

LES SOUS-PRODUITS DE MEUNERIE

Le gouverneur du Brabant adresse la circulaire suivante aux bourgmestres de la province :

Monsieur le bourgmestre,

Comme suite à ma circulaire du 8 courant, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les meuniers mettent les sous-produits de la mouture en vente aux prix suivants fixés uniformément pour tout le pays :

Sons, 15 francs;
Rebulets, 14 francs;
Remoulages, 17 francs.

Ces sous-produits s'expédient en sacs de 50 kilos qui sont achetés à facturer à 1 franc pour le son et à fr. 0.75 pour les rebulets;

Il sera désigné pour la province un certain nombre de centres de dispersion auxquels aboutiront les sous-produits; c'est là que les communes en prendront possession.

Les demandes des particuliers seront centralisées par les bourgmestres qui me les transmettront.

Je ferai effectuer la commande générale et donnerai connaissance aux meuniers des centres de dispersion demandeurs.

Aucun centre de dispersion ne pourra recevoir moins d'un seul wagon de sous-produits. Les sacs pourront être restitués aux prix de facture.

La farine et les sous-produits de la mouture seront payés au grand comptant aux bourgmestres; ceux-ci m'en feront parvenir le montant et je liquiderai avec les meuniers. Toutes les opérations se feront, chaque fois que la chose est possible, par l'intermédiaire de la Banque Nationale.

Le Gouverneur,
E. BECO.

UN CAMP DE RÉFUGIÉS A ROTTERDAM

L'Association charitable Montefiore de Rotterdam a offert un gîte aux Allemands, Autrichiens, Russes et Danois expulsés des pays belligérants.

Un de nos confrères a visité ce camp des exilés et en rapporte un récit vraiment émouvant.

« On y héberge, dit-il, beaucoup de gens, la plupart des Allemands et Autrichiens qui, pendant des années, ont travaillé à Anvers, Bruxelles ou Paris, qui s'y sont établis, étaient trouvés entièrement chez eux, parlent couramment le français et le flamand et ont donné à leurs enfants une éducation française ou belge. Ils y avaient des magasins, faisaient leurs affaires, s'étaient faits des amis et se considéraient comme faisant partie d'une nation qui leur était sympathique.

Il y avait des Danois et des Russes qui s'étaient enfuis vers la Hollande hospitalière parce qu'ils étaient menacés, non pas par les autorités, mais par les hommes de la rue, qui, excités par la violence de la guerre et ayant perdu tout sentiment de commisération, ne voulaient plus rien savoir de leurs anciennes relations et dans tout étranger voyaient un ennemi.

Tous ont dû s'évader, sans mettre de l'ordre dans leurs affaires et sans emporter leurs biens.

Quand on parle d'asile, on songe exclusivement à de pauvres gens, mais nous n'avons causé qu'avec des Autrichiens, très aisés, ayant leur maison à Anvers et leur villa à Blankenberghe, avec des Allemands occupant à Paris des situations en vue et qui, après un voyage vertigineux, sont arrivés à Roosendaal, remplis de détresse. C'est là qu'enfin ils ont trouvé des visages avenants. Ils sont ici avec un peu de monnaie-papier français ou belge, avec quelques vêtements ramassés à la hâte et sont bien obligés de vivre de la charité.

Dans les grandes salles de la villa grise, située au milieu d'un beau jardin vert, ils sont là, environ 180, assis l'un auprès de l'autre : des hommes au visage soucieux, des femmes en pleurs, mais il y a aussi des gaillards très gais, que l'adversité n'a pas encore abattus et qui mordent à belles dents dans d'appétissantes tartines. Une centaine d'entre eux ont trouvé un lit dans l'asile; les autres couchent à l'Armée du Salut ou dans des hôtels privés, aux frais de l'institution Montefiore.

Dans un coin était assise une jeune femme ayant, dans le giron, un poupon de neuf mois environ; près d'elle se tient tristement son mari. Ils me parlent de leur vie heureuse à Anvers où ils gagnaient leur pain, depuis dix ans, dans l'industrie diamantaire et ils ne songeaient plus à retourner en Autriche. Jamais ils n'avaient eu à se plaindre de la Belgique, et la mère dit, d'une voix entrecoupée par les sanglots :

« J'ai baptisé mon fils Camille. C'est bien un nom belge. Nous avons dû partir mardi. Notre propriétaire, qui venait toucher son loyer, nous avait dit qu'il aurait pu avoir de l'ennui s'il continuait à nous loger et il nous donnait le conseil de fuir.

Il avait raison; j'ai vu des scènes effrayantes et mercredi, après avoir erré toute la nuit, la police nous a conduits à la gare comme des prisonniers de guerre.

L'enfant geignait pendant cet entretien. Et le père d'ajouter : « Le pauvre petit n'a pas eu ce qu'il lui fallait pendant le voyage, mais je suis heureux de l'avoir avec moi, car il se trouvait dans le train des mères qui avaient dû abandonner leurs enfants en route. »

A ce moment, intervint une dame russe qui parlait l'allemand avec peine. Elle avait dû s'enfuir de Plauen, en Saxe :

« Chez nous, dit-elle, ce fut bien pis : la haine des Russes était si grande que l'on a pénétré dans nos maisons; en face de chez moi, j'ai vu maltraiter abominablement un de mes amis; la populace nous traquait, brandissant des flambeaux. Quand la meute avait découvert un Russe, elle le conspuait et le frappait. Mon mari a pu, en temps, regagner la Russie où il fera son service et contribuera à venger ces horreurs. »

Un électricien allemand, qui travaillait à Paris, déclarait qu'il n'avait pas à se plaindre de ce qui se passait en France. On lui a simplement donné le conseil de s'en aller et son patron lui a crié au départ : « Au revoir, après la guerre. Votre place reste ouverte. »

En Belgique, on s'était montré moins aimable, mais il s'empressa d'ajouter qu'il ne s'en plaignait pas, car, disait-il, j'apprends que mes compatriotes en font de même chez eux. Et il ajouta, philosophiquement : « C'est inévitable en temps de guerre. »

Les Danois paraissent les plus calmes, confiants dans leur sort. Ils avaient été expulsés de Cologne et s'attendaient à être rapatriés par leur gouvernement.

Isolement des colonies allemandes

De source anglaise :

Les troupes de la Côte d'Or ont saisi dans le port de Lome, dans le Togo, sur la côte occidentale d'Afrique. Il n'y eut aucune résistance. Togo est situé entre la Côte d'Or et le Dahomey. Le gouverneur du Togo est le duc Frédéric de Meklemberg. Il est âgé de 31 ans et dirigea une expédition pour l'exploration méthodique de l'Afrique allemande. Les résultats en ont été publiés dans un volume intitulé « Au Cœur de l'Afique ».

Pourquoi prendre Togo et que ferons-nous des autres colonies allemandes? Togo a été pris parce qu'il a un port qui pouvait servir de refuge à des bâtiments allemands. Les autres colonies sont isolées mais elles sont défendues. Il est possible de les bloquer, ou leur coupera leurs communications par mer, et leurs câbles, si déjà ce n'a été fait. On peut les prendre mais il faudra y mettre le prix. Au Cameroun les Allemands ont 250 hommes et 3000 de troupes indigènes, l'Afrique du Sud Est a 3,000 hommes, partout ailleurs les forces défensives, ne sont pas nombreuses, mais encore faudra-t-il se battre. A Kian-Chao, il y a trois mille marins allemands, et les défenses maritimes ne sont pas négligeables. Ce serait d'une mauvaise stratégie que de faire un effort pour obtenir un résultat secondaire. Il faut abattre l'Allemagne en Europe. Quand ce sera fait on s'occupera de ses colonies. En prenant Togo, nous avons voulu prouver que l'Empire colonial allemand est un colosse aux pieds d'argile. La preuve est faite, cela suffit à l'effet moral que nous voulions produire, pour le reste pas de précipitation.

Le silence de la mer.

Un sous-marin allemand coulé.

De source anglaise :

Rien, à part le fait qu'une escadre de la flotte a été attaquée par des sous-marins. Il n'y a eu aucun dégât et le sous-marin U. 15 a été coulé.

Au moment de la déclaration de guerre l'Allemagne n'avait pas mobilisé sa flotte. Elle a deux ennemies, nous et la Russie, et on peut être certain que la flotte ne sortira pas avant de pouvoir leur faire face. Que fera l'amiralissime Sir John Jellicoe? Nous ne le savons. Mais il connaît à fond la Mer du Nord, et quand il frappera, il frappera fort et bien. Même la Méditerranné reste silencieuse. Cela avouons-le, nous déconcerte un peu. Le Goeben, un dreadnought et le Breslau, un croiseur, ont quitté Messine sans qu'on ait pu les entraîner au combat. Cet incident prouve la grande importance de la vitesse. Aucun navire français ne saurait gagner le Goeben, car sa vitesse dépasse de 7 à 8 nœuds celle du navire français le plus rapide. Et la France a peu de croiseurs. Nous n'avons qu'un navire plus rapide que le Goeben et encore ne surpasse-t-il sa vitesse que d'un nœud. Ne soyons donc pas trop surpris que le Goeben et le Breslau n'aient pas encore été trouvés.

LE PLAN D'INVASION de la 1ère armée allemande.

Voici quelques nouveaux renseignements sur le plan d'invasion, établi depuis 1887, dit un journal bruxellois :

La première armée allemande a reçu la mission d'envahir la France, par la Belgique, APRES AVOIR MIS HORS CAUSE L'ARMEE BELGE. On compte qu'après avoir battu l'armée française envoyée contre elle, elle pourra rejeter cette armée vers le Sud, la poursuivre avec une partie de ses forces et, avec le restant, en descendant la vallée de l'Oise, menacer Paris abandonné à ses propres ressources défensives.

Pour exécuter ces importantes opérations, la 1re armée allemande, dans le plan que nous envisageons et qui a été maintenu jusqu'au moment de la déclaration de guerre, était composée comme nous l'avons dit de dix corps d'armée et de quatre divisions de cavalerie, y compris la division de cavalerie et le corps de la garde, savoir : IIe corps (Stettin) (?), IIIe corps (Berlin), IVe corps (Magdebourg), VIIe corps (Munster), IXe corps (Hambourg), Xe corps (Hanovre), XIe corps (Cassel), XIIe corps (Dresde), XIXe corps (Leipzig), garde (Berlin).

Voici comment devait opérer cette puissante armée, d'environ 450,000 hommes, pour traverser la Belgique, première phase de ses opérations :

Pendant la période de l'année permettant une entrée en campagne favorable, toutes les garnisons établies dans la zone limitrophe de la frontière belge, c'est-à-dire pouvant être transportées par chemin de fer, en Belgique, en quelques heures, étaient maintenues à l'effectif fort, qui comporte 664 hommes par bataillon, 147 par escadron, 132 par batterie; les hommes en congé, habitant la ville de garnison, ou les communes environnantes, peuvent rejoindre en quelques heures leurs unités, et des mesures sont prises pour que les équipages régimentaires reçoivent, en même temps, leur complément en chevaux; de sorte que ces corps sont prêts pour aller en campagne, et à peu près mobilisés, en un jour. Ainsi, un avertissement de mobilisation étant reçu le matin et fixant le premier jour de mobilisation de l'armée au lendemain, toutes les garnisons-frontières sont prêtes à être embarquées, le premier jour de la mobilisation, à la première heure, pour être transportées sur le territoire belge et occuper les points stratégiques les plus importants de nos provinces. Soixante à septante mille hommes devaient être ainsi jetés, par surprise, en Belgique, avant que nous ayons pu être avisés du danger et commencer notre mobilisation.

Pour faciliter cette invasion par surprise, la veille du premier jour de la mobilisation de l'armée allemande, des groupes de pionniers, vêtus en ouvriers, porteurs d'outils de différents métiers, ayant au fond de leurs sacs, une veste et un képi militaires, pour les revêtir dès le lendemain, et armés de revolvers, devaient occuper, le soir, les principales stations, les ponts et les ouvrages d'art de nos chemins de fer, pour les garder intacts à l'usage des trains allemands.

Une partie de ces pionniers habitent en permanence la Belgique et travaillent à proximité des points où ils doivent opérer (1). Ils sont inspectés une ou deux fois par an par leurs officiers voyageant en Belgique, en bourgeois, pour reconnaître les lieux où ils doivent opérer au moment de la guerre. Ces pionniers, résidant en Belgique, sont renforcés, la veille de la mobilisation par des camarades déguisés comme eux en ouvriers et arrivant à pied d'œuvre par les derniers trains.

Les commandants de ces détachements ont des instruction écrites; ils doivent, vers le milieu de la nuit, occuper les gares, et garotter le personnel belge, couper toutes les communications télégraphiques et téléphoniques avec l'intérieur du pays. Les gares à occuper sont notamment celles de Herenthals, Diest, Saint-Trond, Landen, Ramillies, Gembloux, Ciney, Marloie, Jemelle, Libramont, Bertrix, etc., ainsi que les stations principales entre ces points et la frontière.

Ces dispositions prises, les trains, portant les 60 à 70,000 Prussiens des garnisons voisines de nos frontières, peuvent pénétrer, dès l'aube du premier jour de la mobilisation allemande, JUSQUE DANS NOTRE PAYS, sans danger que notre gouvernement en soit même averti.

De cette façon, Liége et bientôt toute la Belgique devaient tomber entre les mains de l'envahisseur sans que notre armée puisse se rassembler, sans que nous puissions mettre en œuvre aucun de nos moyens de défense. C'est ce que l'état-major allemand appelle : METTRE L'ARMEE BELGE HORS DE CAUSE.

Pour la réussite de leur plan, les Allemands se basaient sur la surprise, sur la faiblesse de nos effectifs de paix, et sur leur dissémination dans tout le pays, ce qui les réduirait à l'impuissance.

Heureusement, les circonstances dans lesquelles la guerre est survenue ont rendu ces projets irréalisables. La Belgique a eu le temps de mobiliser méthodiquement son armée, et elle échappa ainsi, comme par miracle, à l'invasion de nuit et à l'occupation par surprise. Quand les forces allemandes se sont présentées devant Liége, la place possédait une garnison suffisante pour la bien défendre, et les forts n'avaient plus rien à craindre d'une attaque de vive force; nos braves soldats l'ont bien prouvé.

NOUVELLES RELIGIEUSES

TONGRE-NOTRE-DAME LEZ ATH

Une grande cérémonie religieuse a eu lieu dimanche à Tongre-Notre-Dame. L'antique Vierge Miraculeuse a été portée en procession « le tour dit de Notre-Dame », au milieu d'une foule immense accourue de tous les environs. Cette Madone n'est descendue de son autel que dans les grandes calamités publiques. Tous les jours d'ailleurs, depuis le début de la guerre, le sanctuaire de Tongre est rempli de pèlerins dont un grand nombre s'approche des sacrements. Mais la cérémonie de dimanche a été particulièrement émouvante, c'est une réédition des concours de fidèles qui se faisaient au sanctuaire de Tongre, dans les siècles passés. Malgré son antiquité, plus de huit fois séculaire, la Madone Tongroise est restée une des plus populaires de la Belgique.

Pour l'exportation de nos fruits en Angleterre

A l'intervention de plusieurs autorités, notamment de M. le Gouverneur de la Flandre Orientale, le gouvernement a donne des ordres télégraphiques à la douane, autorisant l'exportation des fruits vers l'Angleterre.

L'expédition sur notre territoire devra se faire par voie d'eau, par vicinaux ou d'autre façon. Il est à noter que les chemins de fer sont trop encombrés.

Nous prions nos abonnés de la campagne de communiquer cette décision sans aucun retard aux intéressés.

MONITEUR, (Officiel).

TRANSPORTS GRATUITS. — Sont transportés gratuitement sur les lignes des chemins de fer de l'Etat, les objets de literie, de pansement, de chirurgie, les médicaments, brancards, voitures d'ambulance, etc., destinés aux établissements hospitaliers (hôpitaux, ambulances, lazarets, cliniques, etc.) vers lesquels des blessés militaires sont envoyés par les soins de la Croix-Rouge.

Tous les objets de literie, de pansement et de chirurgie, les médicaments, etc., expédiés pour être livrés « à l'armée » ou « aux soldats blessés », sans autre indication, seront dirigés sur la pharmacie de l'hôpital militaire de Bruxelles, avenue de la Couronne, 183, qui se charge d'en faire la répartition entre les différentes institutions officielles de secours aux blessés.

Les mêmes objets adressés à la « Croix-Rouge », sans indication de la localité destinataire, seront envoyés au Comité de direction de cette association, rue de l'Association, n° 24, à Bruxelles.

Les brancards et « tous » autres objets de transport devront être expédiés sur l'hôpital militaire de Bruxelles.

Il est toutefois entendu que les envois d'objets précités, autres que les brancards et autres moyens de transport, adressés à des institutions officielles « locales » de secours aux blessés, doivent être dirigés sur les localités où ces institutions sont établies.

ACHATS DE FROMENT. — GARANTIE PAR LE GOUVERNEMENT DE L'ASSURANCE CONTRE LES RISQUES DE GUERRE. Le Ministre des finances,

Vu l'arrêté royal du 7 août 1914 instaurant, dans des conditions déterminées, la garantie par le gouvernement belge de l'assurance contre les risques de guerre en ce qui concerne les achats de froment faisant l'objet de contrats conclus ou à conclure avec des maisons américaines par des maisons belges ou des maisons de nationalité étrangère agréées au préalable par le Ministre de la guerre;

Revu les dispositions du même arrêté relatives à l'institution par le Ministre des finances d'un comité chargé de certaines opérations de contrôle;

Arrête :

Art. 1er. — Sont nommés membres du comité institué conformément à l'arrêté royal précité :

MM. Danco, négociant en grains, à Anvers; Huybrechts, négociant en grains et graines, à Anvers; Quaeyhaegens, courtier en grains, à Anvers; Stuyck, négociant en grains, graines, etc., à Anvers; Van Rompa, fondé de pouvoirs du Comptoir commercial, à Anvers; Van Put, négociant en grains, à Anvers.

Art. 2. — Le comité choisira dans son sein le membre qui sera chargé des fonctions de président.

M. Fonteyne, inspecteur des douanes, à Anvers, remplira les fonctions de secrétaire.

Art. 3. — M. Vuylsteke, ingénieur-administrateur de la « Meunerie bruxelloise », à Bruxelles, est délégué près du comité en qualité de commissaire du gouvernement.

Art. 4. — Le président du comité est chargé de la constitution du bureau auquel incomberont les divers travaux et écritures se rattachant à l'application de l'arrêté royal précité.

Art. 5. — Les maisons qui demandent à bénéficier des avantages prévus par ledit arrêté sont tenues de fournir au comité toutes les justifications qui leur seront réclamées.

Art. 6. — Dès que le comité a autorisé l'assurance, la maison intéressée doit souscrire l'engagement de mettre la marchandise à la disposition du gouvernement belge et acquitter au bureau du receveur des accises à Anvers, contre quittance, le montant de la prime calculée au taux de 1/4 p. c. de la valeur mentionnée.

Art. 7. — Sur la présentation des pièces visées à l'art. 6, le comité charge le secrétaire de télégraphier au consul belge du port d'embarquement l'information utile.

Art. 8. — En cas de perte, par suite de faits de guerre, d'un chargement assuré, avis doit en être donné immédiatement par la maison intéressée au président du comité qui avise aux dispositions à prendre.

Art. 9. — Pleins pouvoirs sont accordés au comité pour arrêter toutes autres mesures d'exécution reconnues nécessaires.

Art. 10. — Le présent arrêté est exécutoire le jour de sa publication.

NECROLOGIE

— On signale le décès de M. Théodore Verstraete, conseiller communal, et ancien vice-président du tribunal de commerce de Gand.

SPORT

AUTOMOBILES GERMAIN
16, RUE DU VIEIL ESCAUT, GAND

« CONTINENTAL, » Essence pour autos, Anvers.

ADMINISTRATION DES POSTES

Sont provisoirement suspendus, les services des mandats internes et internationaux, de l'encaissement des effets de commerce et de la présentation des effets de commerce à l'acceptation, de l'encaissement des quittances ordinaires et de remboursement, des recouvrements internationaux, de l'encaissement des coupons d'intérêt et de dividende.

Le payement des coupons des dettes de l'Etat et des bons du trésor est maintenu, de même que le service des bons de poste. Le service des chèques et virements continue également à fonctionner, à l'exclusion, jusqu'à nouvel avis, des virements internationaux.

Les télégrammes privés subissent de grands retards et sont soumis à la censure. Ils ne sont acceptés qu'en langage clair aux risques des expéditeurs. L'administration n'admet aucune réclamation ni demande de remboursement de taxe en cas d'arrêt ou de restrictions, suppression, etc., apportées aux télégrammes, même si l'expéditeur n'a pas été averti.

La télégraphie privée est suspendue avec les bureaux des provinces de Liége, Limbourg, Luxembourg, Namur, Anvers et ceux de la province du Brabant situés à l'est de la ligne de chemin de fer Malines-Bruxelles-Nivelles, non compris les bureaux situés sur cette ligne de démarcation.

Chronique locale et provinciale

ENCORE LA NEUTRALITÉ HOLLANDAISE

M. le consul des Pays-Bas pour la Flandre Orientale, nous fait parvenir le communiqué suivant, qui confirme la stricte neutralité hollandaise :

Naar aanleiding der vele tot het Consulaat gerichte vragen dienaangaand en daartoe van hooger hand gemachtigd, wordt hierbij ter algemeene kennisse gebracht dat alle berichten die de strikste neutraliteit van Nederland zouden kunnen doen in twijfel trekken uit de lucht gegrepen en van allen grond ontbloot zijn.

Deze verzekering moet iederen intellectueelen Belg veel gelijken op het willen forceeren van een open deur, maar ze schijnt meer dan noodig voor de minst verstandelijk ontwikkelden, die op geen andere manier uiting kunnende geven aan hun Vaderlandsliefde in hunne verblindheid en onkunde meenen vreedzame Nederlanders klakkeloos en straffeloos te mogen lastig vallen en beleedigen.

BANQUE DE FLANDRE
SOCIÉTÉ ANONYME
GAND 33, Place d'Armes GAND

Capital Fr. 6.000.000 | Réserves Fr. 6.000.000

COMPTES CHÈQUES (à vue) FR. 2.75 %
COMPTES A — Avec préavis de 15 j" » 3.25 %
COMPTES DE QUINZAINE pour la période en cours » 3 %

Toutes opérations de banque
LOCATION DE COFFRES-FORTS

SOCIETE DE ST-VINCENT DE PAUL

Le Conseil Supérieur de la Société de Saint-Vincent de Paul, désireuse de répondre à l'appel que S. E. le Cardinal-Archevêque de Malines a adressé aux Conférences de Saint-Vincent de Paul, fait à son tour appel au dévouement de tous les membres des Conférences en les priant d'offrir leur concours à MM. les Doyens et à MM. les Curés pour les aider à organiser les comités protecteurs des familles éprouvées par la guerre.

Il les presse également d'apporter généreusement leur aide à toutes les œuvres qui surgissent en ces jours de douleurs, pour le soulagement des maux que la guerre déchaîne sur la patrie belge.

Au nom du Conseil Supérieur de Belgique :
STINGLHAMBER.

— CONTRAIREMENT A CERTAINS BRUITS malveillants nous pouvons affirmer que les Grands Magasins de l'Innovation sont la propriété de Messieurs Bernheim et Meyer, Alsaciens de vieille souche et nés bien avant l'annexion de leur pays en 1871, en effet les 4 associés et dirigeants sont nés :

M. JULIEN BERNHEIM, le 19 décembre 1853 à Cernay.
M. PAUL MEYER, le 14 Avril 1855.
M. SALOMON MEYER, le 24 Mai 1858.
M. MATHIEU MEYER, le 18 Février 1863.

Ces 3 derniers à Soultz; villes situées près de Mulhouse.

A L'HOPITAL CIVIL

Des donations de lits de guerre ont été faites à l'hôpital par les personnes suivantes :

Mlle Cl. D'hondt, M. Etienne Christel, Mlle Caroline Waelbroeck, M. Paul Dutry.

M. Maurice Heye-Pipyn a offert deux pièces de coton et Mme Poncelet de Elènes 13 chemises d'homme et un caleçon.

— MM. MULLENEISEN FRERES, PROPRIETAIRES DU « ROYAL CASINO », « PALAIS DES DANSES », DE L'HOTEL « CLAUS » ET « TROIS SUISSES » ONT L'HONNEUR DE FAIRE CONNAITRE AU PUBLIC QANTOIS QUE BIEN QUE D'ORIGINE ALLEMANDE SONT NATURALISÉS ANGLAIS DEPUIS 1902, et mettent gracieusement à la disposition de la Croix Rouge les salons du Royal Casino. Pour tous renseignements s'adresser au directeur du Royal Casino (Parc). (8910)

PLANTES POUR AMBULANCES

M. Kuyck, consul des Pays-Bas en notre ville, nous fait savoir qu'il s'offre à fournir gracieusement des plantes pour égayer les salles d'ambulances.

Prière de s'adresser 231, Chaussée d'Anvers, à Mont-St-Amand.

G. Van Peene, *dentiste*, rue de la Station, 17, Gand, 4629

POUR LES VICTIMES DE LA GUERRE

La Société Hollandaise de bienfaisance à Gand s'occupe à réunir, parmi les hollandais résidant à Gand, des fonds pour secourir tous ceux qui souffrent par suite de la guerre. Un premier versement de trois cents francs a été fait à l'œuvre communale de l'alimentation.

— **AVIS.** — Pr vos installations de bains adressez-vous à la Plomberie sanitaire D. TOEFFAERT-LOORE, rue Miry, 43, Gand. Réclame : Bain et chauffe-bain, 225,00 fr. Installations de luxe et ordinaires. Téléph. 1793. (2700)

FAUX BRUIT D'UNE EXECUTION D'ESPION

Le bruit a circulé en ville que l'ex-patron du « Ganda » aurait été fusillé. Renseignements pris à l'état-major de la place, cette rumeur est fausse. Aucun ennemi, même espion, ne peut être fusillé sans avoir passé devant le conseil de guerre, qui seul a qualité pour décider.

Or, jusqu'à ce moment, le conseil de guerre n'a pas encore siégé.

PETIT BEURRE SEC
DE BEUKELAER

BOY-SCOUTS

Les 40 scouts de la première troupe ont été répartis entre les Etats-majors de l'armée et de la garde-civique, et les services de la Croix-Rouge.

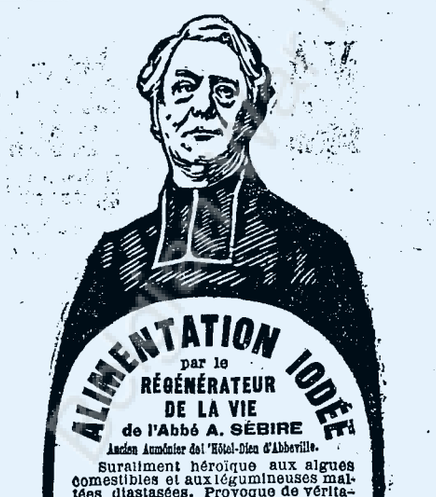
De nouvelles réquisitions arrivent journellement au secrétariat, et il faudrait encore 10 à 20 jeunes gens de 12 à 17 ans pour y faire face.

S'adresser à M. de Blicquy, Scoutmaster, 4, rue des Capucins, ou au Secrétariat, 55, rue Neuve St-Pierre.

DONS AU PROFIT DE L'ŒUVRE COMMUNALE DES SECOURS

M. Em. Simon, boulevard de la Citadelle, 125, 20 fr.; Mme et M. Compyn, ingénieur en chef de la ville, 100; M. J. Vergote, représentant de la Compagnie d'assurance « Propriétaires réunis », 1000 fr.; M. Delatire, rue Haut Port, 6, 100 fr.; M. Ch. Van Ryssefberghe, architecte principal de la ville, 100 fr.; M. B. Picavet Nieprinck, boulanger, 10 fr. et en outre 50 bons de pain; Mad. Veuve Bruneel, en mémoire de M. Bruneel, ancien échevin de la ville, 1.000 fr.

FARINE LACTÉE NESTLÉ
La Boîte 1'60
Se trouve CHEZ Pharmaciens Herboristes Épiciers.
Le MEILLEUR ALIMENT des ENFANTS



Suralimentation héroïque aux algues comestibles et aux légumineuses malades diastasées. Provoque de véritables **résurrections organiques** dans toutes les maladies sans exception et notamment dans la **Tuberculose — Anémie — Neurasthénie Coxalgie — Ataxie — Surmenage Entérite — Rhumatisme — Constipation — Reins — Cœur — Foie Estomac — Nerfs — Sang**, etc... Malades désespérés qui avez tout essayé sans résultat, faites un dernier essai... ce sera pour vous le salut, n'hésitez pas ! **Goût exquis.** Aucune contre-indication.

ÉCHANTILLON POUR TROIS ESSAIS
Avec brochure, attestations, etc.
Toute demande accompagnée de 0 fr. 30 en timbres.

Dépôt général : *LABORATOIRE MARINS*, 17, *rue des Teinturiers, Bruxelles* (Bourse) (Entre la place du Marché au Charbon et le boul. Anspach) Tél. A 2640. — Détail : pharmacies DE MUELENAERE, 30, Steendam; DE MOOR, 38, rue de Bruges, et toutes pharmacies.

ETAT-CIVIL DE GAND

Déclarations de décès des 10 et 11 août.

Maurice Van Herzeele, 5 ans, vieille rue de la porte du Sas, 72. — Raymond Delhaye, 12 ans, rue du Sureau, 13. — Léonie Genbrugge, 40 ans, sans prof., domiciliée à Loochristy. — Nathalie Peeters, veuve Pierre Van Acker, 79 ans, rue de la Guêpe, 49. — Rosalie Van der Valck, 64 ans, hameau de la Maison-Dieu, 81. — Théophile Van de Casteele, 57 ans, sans prof., rue des Meuniers, 30. — Aloys De Meyer, 18 ans, sans prof., rue Watergrave, 10.

2 enfants au-dessous de 1 an.

Déclarations des naissances du 10 août.

Irène Van Damme, rue de Lourdes, 25. — Jenny Magnel, boul. de l'Industrie, 122. — Frédéric Craeyvelt, rue de l'Olive, 71. — Irène Vande Walle, rue des Douze Chambres, 36. — Albert De Moerloose, rue Metdepenningen, 23. — Polydore Demaire, rue des Ruines, 30. — Martha Roels, rue du Pays de Waes, 188. — Philemon Tremerie, rue de la porte du Sas, 3.

ANNONCES

Ghent Petroleum Company

Société anonyme

Ancienne firme Jos. Sudan

GAND

Assemblée Générale Ordinaire du 29 Août 1914, à 2 heures de relevée au Siège Social, 15, Place du Comte de Flandre, à Gand.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du Conseil d'administration;
2. Rapport du Collège des Commissaires;
3. Approbation éventuelle du Bilan et du Compte de Profits et Pertes;
4. Décharge de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration et du Collège des Commissaires pour l'exercice 1913/1914;
5. Nominations statutaires.

Le dépôt des titres devra se faire 5 jours francs avant l'assemblée générale au Siège de la Société, 15, Place du Comte de Flandre à Gand ou au Crédit Anversois, Avenue des Arts, à Bruxelles. (8914)

ENSEIGNEMENT

COLLÈGE ST-JEAN BERCHMANS

Meir, 36, Anvers

PENSIONNAT — DEMI PENSIONNAT — EXTERNAT

COURS PRÉPARATOIRES

Les enfants sont admis à partir de 6 ans

HUMANITES ANCIENNES

Section commerciale et scientifique. 6e, 5e, 4e, 3e, 2e et 1re scientifique. Rentrée des élèves le Vendredi 25 Septembre.

Prix de la Pension : 800 fr.

Minerval pour l'externat : pour la section préparat. 100 fr. ; pour les sect. moyennes 150 fr. ; pour la 1re scientifique 200 fr.

Pour rens. s'adresser au Directeur du Collège. (8871)

A louer à 10 kilomètres de Gand et à 7 minutes d'un arrêt du vicinal, beau château avec grand jardin bien arboré; écuries, garage. Rez-de-chaussée 6 places. 1er étage 5 chambres. 2me étage 4 chambres. Contenance 1 hectare. Pour conditions s'adresser chez C.-J. STURM, boul. du Château, 52, Gand. D. S.

A vendre, à proximité de l'Escaut, et à 5 minutes du centre de la ville, belle **Propriété particulière** avec cour et rue derrière. Contenance 1400m2. Convient aussi pour tout commerce.

S'adresser A. RUYSSEN, rue St-Macaire, 21, tous les mardi et jeudi après-midi, de 2 à 6 h. ou par écrit. 8756

A vendre : Grande et belle **VILLA**, avec beau jardin d'un hectare, située en face d'une gare. Très nombreuses correspondances avec Gand, à peine distant d'une dizaine de kilomètres. Facilités de paiement. S'adresser au Notaire FLAMME, ch. d'Audenarde, Swynaerde-lez-Gand. (8273)

A louer

31 à 37, Avenue de l'Exposition, Gand, — arrêt du tram n° 7 — **MAISONS DE PLAIN-PIED MODERNE**, chauff. centr. eau chaude, électricité dans toutes les places, eau de la ville à tous les étages, gaz pr cuisine et pour bain, etc. Condit. 57, quai des Moines. Tél. 2666. (8812)

A vendre ou à louer : Belle **MAISON** moderne, à porte-cochère, remise, écurie et magasin, située rue longue du Verger, 11, à deux minutes de la gare du Sud. Pour les conditions Avenue de l'Exposition, n° 59. (8892)

A vendre d'occasion : Une **PROPRIETE** d'environ mille mètres carrés, composée d'une belle maison avec cour, vastes magasins à trois étages solidement construits sur voûtes, remise, écuries, bureau, etc, de front à la Pêcherie, n. 126, à Gand, le long de l'Escaut (cinq minutes de la gare de Gand-Sud, et dix minutes de la gare Champs des manœuvres).

Cette propriété, ayant servi de brasserie, convient particulièrement pour toute industrie ou commerce de gros.

S'adres. chez M. E. Moerman, administrat. de biens, à Gand, rue Charles-Quint, n° 61. (8724)

PRODUCTION. On demande representant actif pour la place, fixe et commission. Offre par écrit au bureau du journal. M. E. (8845)

Je suis vendeur d'une de mes propriétés, belle **MAISON DE CAMPAGNE** environnée d'un parc, belle et agréable situation. Donnerais la préférence à communauté religieuse. Ecrire lettres R. E. bureau du journal.

A vendre ou à louer : Belle **MAISON DE RENTIER** sise près du Parc, se composant comme suit : Rez de chaussée, salons-suite, cuisine de plein pied, laverie, cour, beau jardin et W. C. Entresol une chambre, salle de bains et W. C. 1er étage 2 chambres avec balcon donnant sur rue. 2me étage : 3 chambres et balcon, 3me étage : 1 chambre mansarde et grenier. Sous-sols, caves spacieuses à vins, à provisions et à charbon. Gaz et eaux. Prix 23.000 fr. Loyer 850 fr. S'adresser chez C.-J. STURM, boul. du Château, 52, Gand. (2093)

ANCIENS ATELIERS SANTY Sté Ame

RUE DE LA CAVERNE, 33

GAND :-: TÉL. 2955 :-: GAND

Phares — Générateurs — Lanternes — Projecteurs — Dynamos pour l'éclairage complet des Automobiles

Lanternes de Voiture — Roues caoutchoutées. (8023)

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS — ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS

SAISON D'ÉTÉ

Appareil à Stériliser, Système Rex



REX

Appareil stérilisateur pour légumes, fruits, viandes, etc.

EN VENTE à la

MAISON

VAN DE PUTTE-THUMAS

82, Rue des Champs, 82

GAND — GAND



Appareil pour jus de fruits

Nous donnons à nos Clients toutes les indications nécessaires et leur montrons les conserves faites dans la Maison pour la consommation courante.

Spécialité d'articles de ménage en tous genres

La Maison se recommande par son beau choix d'objets pour cadeaux :

MÉTAL BLANC ARGENTÉ, CUIVRES ARTISTIQUES, etc., etc.

IMMENSE CHOIX DE JOUETS 8766

Rue des Champs, 82 :-: VAN DE PUTTE-THUMAS :-: 82, rue des Champs

---

ARTICLES DE VOYAGE

MAISON PAUL DE LAET

Rue du Hainaut GAND — Rue du Hainaut GAND



Spécialité de malles en tout genre. 8269

Malles Hirondelles | *Sac à linge — Sacs touristes*

Malles Garde robes | *Nécessaires de voyages en rouleau*

Valises et Mallettes | *Valises avec nécessaires, etc.*

Réparations — Réparations — Réparations

Pour vos Jambonneaux

Adressez-vous à la

GRANDE EPICERIE LA COURONNE

71, rue de Bruges — GAND — Téléphone 2194

--: IMPORTATION DIRECTE :--

Atelier spécial pour la préparation -:- Marchandises toujours fraîches

VOYEZ NOS ÉTALAGES — REMISE A DOMICILE

Pour le gros ➤ 42, rue du Bélier ◄ Pour le gros

GRAND MAGASIN

RENARD Frères

Gand, 41, rue St-Georges, 41, Gand

8288

MAISON RENOMMÉE

pour

VÉLOS, BANDAGES et ACCESSOIRES

:: :: de toute première qualité :: ::

◆ GRAND ATELIER DE RÉPARATIONS ◆

WILSONS AND NORTH EASTERN RAILWAY

Shipping Company Limited

SEUL SERVICE RÉGULIER ET DIRECT BI-HEBDOMADAIRE

ENTRE

GAND & HULL

par les steamers de 1re classe HERO et TRUBO

prenant des marchandises à des frêts réduits et à forfait de et pour toutes les places du centre et du Nord de l'**ANGLETERRE**, de l'**ECOSSE** et de l'**IRLANDE**, notamment de et pour **MANCHESTER, LEEDS, BRADFORD, BIRMINGHAM, BOSTON, LIVERPOOL, DEWSBURY, SHEFFIELD, BELFAST, DUBLIN, LONDONDERRY**, etc.

Cette ligne a de superbes aménagements pour passagers

Départs de chaque port tous les Mercredis et Samedis

Les départs de GAND correspondent avec les départs de HULL, par les steamers de la Wilson-Line, pour les ports de la **MER BALTIQUE**, de la **MEDITERRANEE**, de l'**ADRIATIQUE** et de la **MER NOIRE**,— ainsi que pour **NEW-YORK** et **BOSTON** (quatre départs de Hull par mois).

Connaissements directs signés à Gand. — Pour frêts et tous renseignements quelconques s'adresser

à HULL, à Wilsons and North Eastern Railway Shipping Company Limited, armateurs,

ou à AUG. BULCKE et Cie, à Gand, Anvers, Zeebrugge et Bruges.

Bureaux à Gand, Place du Dock, 12

Téléphone 281. — Vastes Magasins. — Camionnage — Téléphone 281

Beauté



Savon **Dada** Brique 0.75 — Efficacité sans pareille contre les taches de rousseur et affections de la peau. Le meilleur pour l'entretien du teint frais.

Crème **Dada** Tube 0.75 — Infaillible pour la guérison des gerçures, blanchit la peau EN UNE NUIT.

Poudre **Dada** Boîte . . 2.50, 1/2 Boîte 1.50 — Poudre grasse, impalpable et adhérente, indispensable sur toute table de toilette.

EN VENTE DANS TOUTES BONNES MAISONS -

A GAND : Pharm. Colardin, r. l. Monnaie, pharm. De Moor, r. Bruges, pharm. Vergaelen, r. d. Champs, Ve Vermeulen, r. Cornet de Poste, Drog. Crombé, r. l. Monnaie, Jos. Collin, r. digue Brabant, A. Paternotte, marché aux Oiseaux, pharm. Norro, r. St-Jacques, H. Van Cuyck, r. Brabant, pharm. Van Damme, 23, r. Colline, Mortier et fils, r. d'Anvers, G. Staes, 8, rue d'Anvers. Coiff. Mestdagh, 41, r. de Brabant, Ballion, Pl. de la Calandre, Delanghe, r. Haute, Ph. Boulaert. A LEDEBERG, ph. Leyman, ph. Van Raemdonck, ph. Heyndrickx.

MAISON ETABLIE à GAND depuis 1829

VINS ET SPIRITUEUX

Cie VAN THORENBURG-MESTDAGH

Continuateur de la Firme Ph. MESTDAGH, fondée à Bruges en 1697

Succursale — 11, RUE DIGUE DE BRABANT, 11 — Succursale

Bureaux, chais et entrepôts particuliers :

RUE DE LA PLUME, 19, 21, 23 ET 25 (PRÈS LA COUR DU PRINCE), GAND

Chais à Libourne-Bordeaux, quai du Priourat

LA MAISON traite toutes les affaires directement, elle évite ainsi à sa clientèle l'ennui des visites de voyageurs, et autres intermédiaires dont les frais considérables sont nécessairement toujours supportés par l'acheteur.

DEMANDEZ PRIX-COURANT GENERAL

Une étude sur les propriétés thérapeutiques des Vins est envoyée gratis et franco à toute personne qui en fera la demande.

Les installations, rue de la Plume, 21 (*près de la Cour du Prince*) peuvent être visitées le Vendredi de 9 heures à midi, ainsi que le musée comprenant une collection d'anciens documents et de gravures concernant les vins, la tonnellerie et la distillerie. Une tonnellerie complète du 17e siècle, des appareils distillatoires des 17e, 18e et 19e siècles ; des instruments et ustensiles autrefois en usage dans les chais, une belle collection de bouteilles et de verres à vin anciens, etc., etc. (6017)

Société d'Entrepôts de et à Bâle (Suisse)

SERVICE DE GROUPAGE JOURNALIER

vers

LA SUISSE ET L'ITALIE

S'adresser à GAND aux agents AUG. BULCKE et Cie, *place du Dock*, 12

COMPOSITION

A BASE DE CAMPHRE

donnant des résultats merveilleux

MANIÈRE DE S'EN SERVIR :

En faire de petits paquets de 100 grammes à mettre entre les étoffes.

Le Destructeur des Mites (Déposé)

SANS ODEUR DÉSAGRÉABLE — LE MEILLEUR

RÉSULTAT CERTAIN — LE MOINS CHER

Grande boîte 2 FRANCS

Petite boîte 1 FRANC

Dépôt général à Gand

JOS. COLLIN

droguiste

32-34, r. digue de Brabant - Tél. 892

Ancienne Maison NICOLAS FÉNASSE

FONDÉE EN 1848

NICOLAS SCAUFLAIRE, SUCCESSEUR

24-26, RUE DU BONHEUR, 24-26

PRÈS DE L'ATHÉNÉE ROYAL, GAND

Pierres et Marbres en tous genres

Autels, Bénitiers, Fonts-Baptismaux et autres travaux Religieux

CHEMINÉES, PAVEMENTS

Lambris, Marches, Comptoirs, Tables, Etalages, etc.

GRAND CHOIX

DE MONUMENTS FUNÉRAIRES

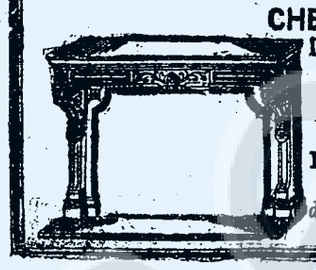
COURONNES MORTUAIRES

EN MARBRE ET BISCUIT

EXPOSITION PERMANENTE (2615)

de CHEMINÉES montées de style et ordinaires

Colonnes de salon, Pendules, Bustes, etc.





Téléphone 462

GAND et LEITH

SEULE LIGNE RÉGULIÈRE

bi-hebdomadaire et directe de bateaux à vapeur

desservant

Leith, Edimbourg, Glasgow, Greenock, Prisley, Dunfermline, Dundée, Aberdeen, Kirkealdy, Perth, Forfar, Newburg, Belfast, Larne, Dublin, etc., et toutes les autres places de l'ECOSSE et de l'IRLANDE.

DÉPARTS TOUS LES MERCREDIS ET SAMEDIS A MIDI

(SAUF EMPÊCHEMENTS IMPRÉVUS)

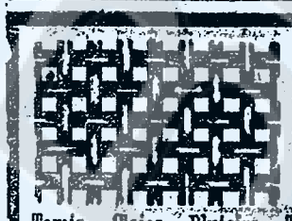
Ligne la plus courte pour Belfast et Glasgow

FRETS SPÉCIAUX POUR LES FILS ET LES LINS

POUR FRÊTS ET PRIX A CONVENIR S'ADRESSER (1441)

à BOUTMY & Co GAND-ANVERS-ROTTERDAM, ou à AUG. BULCKE & Co, à Gand, Anvers, Zeebrugge et Bruges ou à GEO GIDSON & Co, à Leith, Glasgow et Dundée.

TELEPHONE 281 **Bureaux à Gand : Place du Dock, 12** TELEPHONE 281



Manufacture Belge de Tissus et Treillages Métalliques

ACHILLE GUILBERT

Téléphone 1648 - *Meirelbeke par Gand* - Téléphone 1648

Toiles en bronze, acier, etc., pour tous usages industriels

du numéro le plus fin au numéro le plus gros

Tamis - Claies - Blutoirs - Treillages pour clôtures - Tapis décrottoirs - Bordures de jardin, etc.

MÉNAGE, la tonne fr. 18.00 ; la 1/2 tonne fr. 9.00.

OUDE UITZET 0,12

BIÈRES POL. DU PONT — LA BOUTEILLE

Extra tafelbier 0,15

BIÈRE BOURGEOISE, la tonne fr. 22.00 ; la 1/2 tonne fr. 11.00

Gand, imp. Ll. WILLEMS, rue aux Trip's, 3.